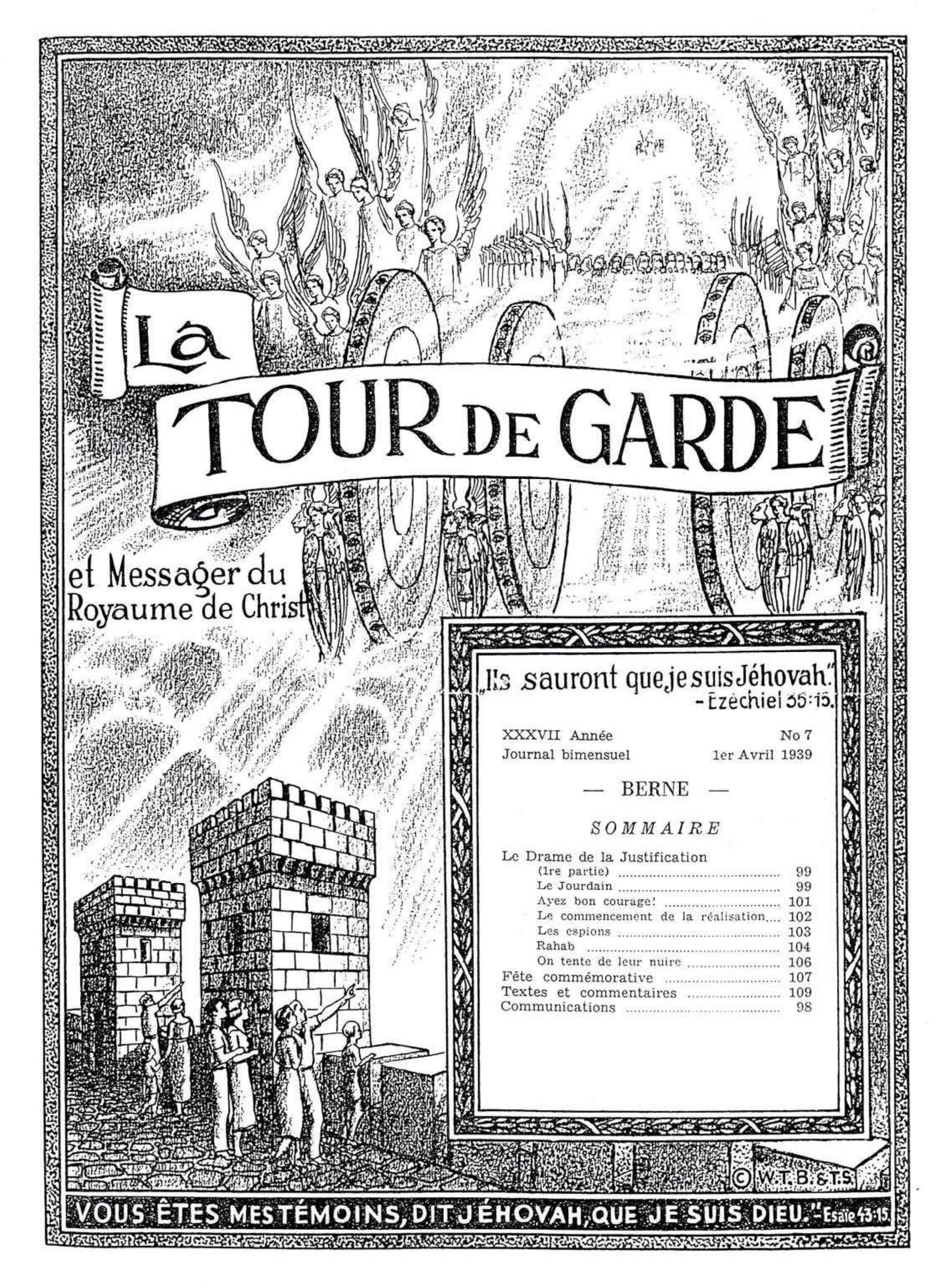


XXXVII Année — No 7
Journal bimensuel — 1er Avril 1939

— BERNE —

SOMMAIRE

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
Berne (Suisse)
Bureaux centraux:
117 Adams Street — Brooklyn, N. Y., U.S.A.
J. F. Rutherford, président; W. E. van Amburgh, secrétaire

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande » (Esaïe 54: 13, D.).

Abonnements:

Suisse: 1 an 6 fr.— Chèques postaux Berne III 3319
6 mois 3 fr.—
France: 1 an 40 fr.— Chèques postaux Paris 1310-71.
6 mois 20 fr.—
Belgique: 1 an 40 fr.— Chèques postaux Bruxelles 96976.
6 mois 20 fr.—

Autres pays: 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). Payable au bureau de la Société du pays même ou, s'il n'y a pas de bureau dans le pays respectif, directement à la Société à Berne, par mandat-poste international.

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de « La Tour de Garde », recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Adresses de livraison:
Suisse: .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France: .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique: .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES
Luxembourg: .... 37, Côte d'Eich, LUXEMBOURG

Adressez-vous toujours à la Société

(Ce périodique, traduit de l'anglais, paraît en plusieurs langues.)

Responsable en Suisse: F. Zurcher, Berne.
Imprimé en Suisse par WATCH TOWER Berne
7440 Printed in Switzerland

Annuaire pour 1939

L'Annuaire pour 1939 contient, outre un exposé sommaire des tout récents développements de l'œuvre, un rapport détaillé, extrêmement intéressant et émouvant, de l'activité des témoins de Jéhovah dans le monde entier au cours de l'exercice écoulé. On y trouve aussi un commentaire sur le texte choisi pour 1939, ainsi que les textes de chaque jour avec leur commentaire tiré de *La Tour de Garde*. Ce livre du Président de la Société est donc utile et même nécessaire à tous les proclamateurs zélés du Royaume et à toute personne qui cherche le chemin de Sion. Tous devraient se le procurer. Le tirage en étant limité et les frais d'impression, de ce fait, élevés, le prix en est fixé à 2 francs pour la Suisse et 15 francs pour la France et la Belgique. Les serviteurs des groupes feront bien de grouper les commandes des membres de leur assemblée.

Campagne avec « La Tour de Garde »

Cinq mois de l'année 1939, soit janvier, février, mars, avril et mai, ont été reservés pour la plus grande, sinon la plus importante, de toutes les campagnes de proclamation du Royaume organisées jusqu'à présent. Elle porte le nom de *La Tour de Garde* parce que, pendant ce laps de temps, seront offerts exceptionnellement, contre versement de 6 francs en Suisse, 40 francs en France et en Belgique, $ 1.50 en U. S. A. et au Canada, à titre de frais de participation, un abonnement d'un an à *La Tour de Garde*, un livre *Ennemis* et la brochure *Face aux Réalités* (en mai: *Fascisme ou Liberté*). Cette offre se fera pour toutes les langues dans lesquelles paraît *La Tour de Garde;* il s'agit donc d'une campagne universelle. Tout lecteur qui apprécie la valeur de ce journal, et reconnaît que les hommes de bonne volonté ont un besoin extrême de la nourriture spirituelle qu'il offre, participeront avec plaisir à cette action spéciale. Si vous n'êtes pas encore en rapport avec l'organisation de service de la Société, demandez des renseignements au bureau de votre pays. Chaque témoin établira, comme d'habitude, un rapport mensuel. Pour tous détails, consultez l'*Informateur*.

Cartes d'Identité

Les « Cartes d'Identité pour missionner » établies par la *Tour de Garde* sont déclarées annulées. Elles seront remplacées, sur demande, par une nouvelle carte d'identité établie par « l'Association des Témoins de Jéhovah en France ». (Voir l'« Informateur » de février 1939).

Fête commémorative

Le *mardi, 4 avril*, après 6 heures du soir, sera la date de la fête commémorative du nom de Jéhovah et du sacrifice de son Justicier, Christ Jésus, l'Agneau de Dieu.

Que chaque groupe se réunisse le *4 avril*, après 6 heures du soir, pour que ses oints puissent célébrer la fête commémorative en présence de leurs compagnons qui y assistent comme spectateurs.

On se servira, comme symboles, de pain sans levain et de véritable vin rouge. Le Seigneur et les apôtres employèrent du vin véritable, et les oints font bien de suivre leur exemple.

On est prié d'étudier avant la Sainte Cène l'article « Fête commémorative » (*La Tour de Garde* du 1er avril 1938) et d'envoyer un rapport de cette fête au bureau du pays.

Avis important

Cette édition de *La Tour de Garde* contient un petit article sur la fête commémorative qui sera célébrée le 4 avril. Nous prions tous nos lecteurs de le lire bien attentivement.

« Nouveaux cieux »

C'est le nom que porte la période de témoignage du mois d'avril tout entier, l'avant-dernier mois de la campagne avec *La Tour de Garde*, car cette campagne est prolongée d'un mois.

Consultez l'*Informateur* qui vous aidera à faire vos plans et vous montrera toutes les possibilités de prendre une bonne part, durant cette période, à la diffusion du message de Dieu. Ceux de nos lecteurs qui ne collaborent pas encore activement avec notre institution du service, mais qui s'intéressent à la proclamation du Royaume des cieux, sont invités à écrire à la Tour de Garde pour obtenir des renseignements sur l'organisation du groupe local des témoins de Jéhovah.

« Fascisme ou Liberté »

A l'heure où le monde est menacé de la « monstruosité totalitaire et aveuglé à l'égard du gouvernement théocratique légitime, cette toute récente brochure sera certainement pour les « hommes de bonne volonté » un éclaircissement venant fort à propos. L'illustration de *Fascisme ou Liberté* à elle seule en dit long. Les 64 pages de cet opuscule reproduisent tout d'abord le dernier discours fait par le Juge Rutherford devant le public de la ville de New-York et qui fut radiodiffusé par des postes nationaux, puis une dissertation magistrale sur le thème « Théocratie ». — La brochure sera prête pour sa vulgarisation au mois de mai.

Etudes de « La Tour de Garde »

« Le Drame de la Justification » (Edition du 1er avril (1re partie)

Semaine du 23 avril	§ 1 à 1[illegible]
Semaine du 30 avril	§ 15 à 3[illegible]
Semaine du 7 mai	§ 31 à 4[illegible]

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DU ROYAUME DE CHRIST

XXXVII Année 1er Avril 1939 No 7

Le Drame de la Justification

(1re partie)

« Seulement, sois ferme, aie bon courage, et prends soin d'agir conformément à toute la loi » (Josué 1: 7; Synodale).

JEHOVAH n'aurait jamais eu besoin de dévoiler à des créatures humaines les moyens par lesquels se réalisera la justification de son nom; ce qu'il en fait connaître est une manifestation de sa grâce et de sa bienveillance à l'égard de celles qui lui sont soumises. Il a fait le scénario, puis décrit de nombreux tableaux prophétiques dans lesquels est exposée jusque dans ses détails la manière dont il exécute ses décisions. Les « derniers jours » sont arrivés. C'est un temps périlleux, car Satan et ses troupes attaquent perfidement le peuple de Dieu. Pour renouveler le courage de ses fidèles, les consoler et affermir leur espérance, Jéhovah leur révèle, par les dites images prophétiques, comment il accomplit ses desseins (Romains 15: 4). Parce que Christ Jésus est le Bien-aimé, l'Agent exécutif et le Justificateur de Jéhovah, il est particulièrement dépeint dans les prophéties. A part Jésus, personne n'est prédit ou préfiguré individuellement dans ces divers tableaux; on n'y voit pas non plus comment Dieu procède avec des personnes prises isolément. C'est l'œuvre de Dieu et de Christ qui y est annoncée, car c'est elle qui est importante, et non les créatures qui y participent. Les fidèles sont gratifiés d'un certain travail dans cette œuvre qui est en rapport avec l'exécution des desseins divins. C'est à cela qu'ils reconnaissent qu'ils ont été conduits par la main du Seigneur et employés à son service. Cette révélation augmente leur foi et leur courage; c'est pourquoi ils célèbrent joyeusement les louanges de Jéhovah et disent: « Sa main me guide ». Entourés et attaqués de tous côtés par les ennemis, le « reste » et ses « compagnons » ont pleine confiance en Dieu; ils l'expriment en ces termes: « Eternel! je cherche en toi un refuge: Que jamais je ne sois confondu! Délivre-moi dans ta justice! Incline vers moi ton oreille, hâte-toi de me secourir! Sois pour moi un rocher protecteur, une forteresse, où je trouve mon salut! Car tu es mon rocher, ma forteresse; et à cause de ton nom tu me conduiras, tu me dirigeras » (Psaume 31: 2 à 4).

2 Les images prophétiques permettent à ceux qui se confient en Jéhovah de se rappeler constamment que « des bras éternels » les soutiennent (Deutéronome 33: 27), que la guerre dans laquelle ils sont engagés est celle de Dieu et non celle de l'homme, que Dieu et Christ Jésus seront victorieux et que quiconque demeurera ferme et fidèle jouira des bienfaits de cette victoire.

3 Jéhovah fit sortir d'Egypte son peuple élu. Par la main de son serviteur Moïse, il le conduisit dans sa marche de quarante ans à travers le désert. Pendant cette période, il lui fit constituer des images de plus grandes choses qui surviendraient en un temps éloigné. Quand Moïse fut près d'avoir accompli l'œuvre qui lui avait été confiée, il assembla les Israélites dans la plaine de Moab. Là, il leur énumera tout ce que Dieu avait fait pour eux et les instruisit de ce qui leur serait demandé dans les jours qui allaient suivre. Ces exhortations ont été relatées dans l'intérêt des Israélites préfigurés, autrement dit, des vrais disciples de Christ que Dieu incorpore dans son organisation capitale. Après qu'il eut terminé son œuvre, Moïse mourut et sa charge fut remise à Josué. Dieu était sur le point de créer un drame qui prédirait des événements devant amener la justification intégrale de son nom et dont les principaux actes seraient les suivants: La traversée du Jourdain; la fidélité de Rahab; le siège et la chute de Jéricho; la transgression dans les rangs du peuple typique; l'assaut contre Aï et sa destruction. Le peuple actuel du Seigneur attache un vif intérêt à la réalisation de ce drame, parce qu'il désire accomplir la volonté de Dieu selon son alliance.

Le Jourdain

4 Le drame commence avec Josué, haut commandant de l'armée d'Israël qui campait dans la plaine de Moab, attendant ses ordres. « Après la mort de Moïse, serviteur de l'Eternel, l'Eternel dit à Josué, fils de Nun, serviteur de Moïse ... » (Josué 1: 1). Josué est ici une figure du Seigneur Jésus-Christ procédant à l'œuvre de justification du nom de Jéhovah, dans laquelle il s'est associé ses disciples dévoués d'aujourd'hui. La mort de Moïse et la remise des pleins pouvoirs à Josué illustrent l'intervalle compris entre la période de « l'œuvre d'Elie » et celle de « l'œuvre d'Elisée » exécutée par l'Eglise de Christ Jésus sous la direction de son Chef. Josué avait été le « serviteur de Moïse », comme ultérieurement Elisée fut celui d'Elie (Exode 24: 13). Sur l'ordre de Dieu, Moïse, près de mourir, avait investi Josué de l'autorité, en avait fait son successeur qui conduirait les Israélites dans le pays promis (Nombres 27: 12 à 23; Deutéronome 31: 14). De même, se conformant aux instructions divines, Elie désigna Elisée pour lui succéder (I Rois 19: 13 à 21). Le nom de Moïse signifie « retiré » ou « sau-

vé »; il exprime l'idée que celui qui le portait avait été sauvé des eaux du Nil et devait indiquer en outre que pendant la période de 1878 à 1918, Dieu tirerait du monde un peuple qui se consacrerait à son nom. La mort de Moïse fut la conséquence de sa désobéissance à un ordre de Dieu (Nombres 20: 7 à 12, 24). Elle prédisait la « mort » de l'œuvre d'Elie. Celle-ci, en effet, prit fin à cause de « l'impureté des lèvres » de la classe du serviteur de Jéhovah, et parce qu'elle avait « fui » par crainte, comme Elie devant Jézabel (Esaïe 6: 5, 7; I Rois 19: 1 à 3). L'image prophétique et les réalités s'accordent exactement, aussi sommes-nous certains d'en avoir saisi le sens réel.

[5] Moïse mourut au dernier ou douzième mois de la quarantième et dernière année des pérégrinations d'Israël dans le désert. Le peuple le pleura trente jours, et trois jours après il traversait le Jourdain. Ce dernier événement eut donc lieu au dixième jour de Nisan, soit au dixième jour de la nouvelle année qui était la quarante et unième année de la sortie d'Egypte (Deutéronome 34: 7, 8; Josué 1: 10, 11; 4: 19). La période du deuil de Moïse se rapporte manifestement à celle du printemps de 1919 où, par suite des machinations de l'ennemi, l'œuvre du témoignage fut entravée, des témoins du Seigneur jetés en prison et « désignés pour la mort ». Ce laps de temps est mentionné, dans l'Apocalypse, chapitre 8: 1, comme « un silence d'environ une demi-heure » dans le ciel. Cette pause ou cet arrêt est indiqué dans le tableau prophétique par l'acte d'Elisée retournant au bord du Jourdain après l'enlèvement d'Elie, sur la rive orientale, en face de Jéricho, à la place où des siècles auparavant Josué avait traversé le fleuve (II Rois 2: 4 à 8; 11 à 15).

[6] L'accomplissement de l'image commença avec les événements qui surgirent en 1918. Ainsi, il est clair que le peuple de l'alliance ne pouvait avoir passé « son Jourdain » à la fin du monde (en 1914), ni même juste avant ou pendant l'année 1918. A la tête des Israélites, Moïse avait atteint la rive orientale du fleuve au terme des quarante ans et avait fait halte vis-à-vis de Jéricho. Au moment de l'arrivée du peuple à cet endroit, Moïse était donc encore en vie. Le peuple consacré à Jéhovah resta pareillement en vie pendant l'œuvre d'Elie, jusqu'à la fin de 1918 où elle cessa. La victoire d'Israël sur Sihon, roi des Amoréens, et Og, roi de Basan, eut lieu avant la mort de Moïse, et par conséquent avant la traversée du Jourdain. De même, quand l'œuvre d'Elie était encore en plein mouvement, le plus grand Moïse, le Seigneur Jésus-Christ, gagna la « guerre dans le ciel » contre Satan. Il le précipita sur la terre ainsi que ses anges (1914 à 1918; Apocalypse 12: 1 à 9). Le diable avait cherché à empêcher les Israélites de passer le Jourdain en les faisant maudire par l'infidèle Balaam et en poussant un certain nombre d'entre eux à se livrer à la religion diabolique, au culte de Baal-Peor (Nombres, chapitre 22 à 25). Il fit de semblables tentatives à l'égard des témoins de Jéhovah pour qu'ils ne pussent traverser leur « Jourdain » et marcher contre la Jéricho moderne; mais il subit un échec.

[7] Au sujet de la fin des quarante ans, il est écrit: « Après la mort de Moïse, serviteur de l'Eternel, l'Eternel parla à Josué. » En ce temps-là, Jéhovah avait assigné aux Israélites un pays habité qui s'étendait sur les deux rives du Jourdain, le côté est ayant déjà été occupé par plusieurs tribus. Il n'en était pas d'eux comme d'Abraham et d'autres prophètes qui attendaient « la cité aux solides fondements » parce qu'ils croyaient à la venue du Royaume messianique. Les Israélites, eux, étaient sûrs du lieu d'habitation qui leur était réservé. Arrivés sur ce territoire, ils préfiguraient les fidèles disciples de Christ Jésus parvenus, en 1918, « au pays » du Royaume, ce que marqua l'avènement du Seigneur dans le temple (Malachie 3: 1 à 3). Le Roi Christ Jésus fut intronisé en 1914, et en 1918 il parut dans le temple: les pérégrinations des Israélites selon l'esprit avaient pris fin. Le temps de l'accomplissement du tableau prophétique est ainsi définitivement fixé. Nous ne pouvions toutefois le voir, le comprendre, avant que fussent survenus les événements s'adaptant à cette prédiction et indiquant sa réalisation, et que nous nous en fussions rendu compte.

[8] Josué se nommait primitivement Hosée (Deutéronome 32: 44; marge de la version anglaise). Ce fut Moïse, en sa qualité de représentant de l'Eternel, qui lui donna son nouveau nom de Josué dont le sens est « Jéhovah, le Sauveur » (Nombres 13: 8, 16), quand il envoya les douze hommes d'Israël explorer Canaan. Ce changement d'appellation montrait que Josué glorifierait le nom de Jéhovah. Les fidèles disciples de Christ Jésus — le peupl de Dieu — connus autrefois comme « Etudiants de la Bible », reçurent de même un « nom nouveau » celui de « témoins de Jéhovah », ce qui fait qu'ils doivent exalter son nom (Apocalypse 2: 17; Esaïe 62: 2; 65: 15). Dans les Actes, chapitre 7: 45 e Hébreux 4: 8 [texte original grec et diverses ver sions], le nom de *Jésus* est employé pour *Josué* *Jésus* étant la forme grecque du nom hébreu *Josué* Le père de Josué était Nun. « Nun » veut dir « existence perpétuelle ».

[9] Il s'ensuit que Josué représente dans l'imag Jésus-Christ, le Fils de l'Etre unique, Jéhovah dont l'existence est éternelle, surtout depuis 191 où Christ entreprit l'œuvre de réhabilitation d nom de son Père.

[10] Josué descendait de Joseph par Ephraïm, so fils. Il était né en Egypte où il avait servi comm esclave. Au terme du voyage de quarante ans da le désert, il avait environ quatre-vingt-dix ans. Di lui conserva la vie pour lui faire passer le Jourda et entrer en Canaan, parce qu'avec Caleb il ava fait un bon et fidèle rapport de l'exploration d pays dont Moïse les avait chargés (Nombres 1 17; 14: 6 à 10, 30). Avant d'arriver au Jourdain avait combattu pour le nom de Jéhovah. Il prit commandement d'Israël à Sittim, à l'est du fleu en face de Jericho. Sittim est synonyme d'« ac cias » ou « arbres flagellateurs », à cause de leu épines (Nombres 25: 1; 33: 48 à 53; Josué 2: 1 Christ Jésus, le plus grand Josué, vint au temple assuma le commandement du peuple de Dieu en temps où le « reste » fidèle était flagellé ou tou menté par des créatures humaines — les « arbi flagellateurs » — qui agissaient à l'instigation

Satan. Josué désigna trois villes de refuge à l'ouest du Jourdain, comme Moïse en avait nommé trois du côté est (Josué, chapitre 20). Il commença à célébrer la fête des tabernacles sur la terre de Canaan, après le passage du fleuve (Néhémie 8: 17). Ces faits établis servent à leur tour à déterminer la réalisation de ce qui est écrit au livre de Josué dans la période qui suivit 1918; nous le verrons encore mieux dans la suite de l'exposé. Ceci prouve de façon concluante que ces choses ont été consignées dans la Parole sainte pour guider spécialement le peuple fidèle parvenu à la fin des temps.

[11] Ce ne fut qu'en 1919 que les dévoués disciples de Christ Jésus s'aperçurent que l'œuvre d'Elie avait pris fin. Dieu avait dit à Josué, dans l'image: « Moïse, mon serviteur, est mort; maintenant, lève-toi, passe ce Jourdain, toi et tout ce peuple, pour entrer dans le pays que je donne aux enfants d'Israël » (Josué 1: 2). L'œuvre d'Elie, de même, était morte; désormais l'œuvre d'Elisée devait s'exécuter. On ne saurait douter que ce fut de par la volonté du Seigneur que parut, dans *La Tour de Garde* du 1er et 15 août 1919 (édition française: mars et avril 1920), l'article intitulé « Heureux ceux qui ne craignent pas ». Il y était démontré que l'œuvre d'Elie était accomplie, que celle d'Elisée allait commencer et qu'il fallait s'y consacrer sans craindre l'ennemi. Ce qui les différenciait l'une de l'autre était nettement exposé. Ce message fut proclamé publiquement en septembre de la même année, au Congrès de Cedar Point (Ohio). Des Israélites sortis d'Egypte, un reste seulement: Josué, Caleb et Eléazar, était resté en vie pour passer le Jourdain et entrer en Canaan. Pareillement, un reste des chrétiens qui, durant la « période d'Elie », avaient fait alliance avec Dieu en promettant d'accomplir sa volonté, et, partant, avaient quitté l'Egypte symbolique, survécut à cette période, traversa le Jourdain antitypique et se consacra à l'œuvre d'Elisée.

[12] Comme les Israélites conduits par Josué avaient reçu l'ordre de se lever, de passer le Jourdain et de prendre possession du pays occupé par les ennemis, ainsi les fidèles disciples de Christ dirigés par leur Maître furent engagés à se vouer à l'œuvre du Royaume et à prendre possession du pays que l'ennemi avait pu occuper et s'approprier jusque-là. Dès ce moment, leur activité devait croître en intensité, ainsi que le prédisait ces paroles de Dieu à Josué: « Tout lieu que foulera la plante de votre pied, je vous le donne, comme je l'ai dit à Moïse. Vous aurez pour territoire depuis le désert et le Liban jusqu'au grand fleuve, le fleuve de l'Euphrate, tout le pays des Héthiens, et jusqu'à la grande mer vers le soleil couchant » (Josué 1: 3, 4). Dieu dit encore aux Israélites qui étaient du côté oriental du fleuve et, par eux, à son peuple actuel de témoins: « Nul ne tiendra devant toi, tant que tu vivras. Je serai avec toi, comme j'ai été avec Moïse; je ne te délaisserai point, je ne t'abandonnerai point » (Josué 1: 5).

Ayez bon courage!

[13] Pour pouvoir être courageux, on doit avoir foi et confiance dans la puissance par laquelle on est soutenu; et lorsqu'on s'en remet complètement à cette puissance, on peut travailler vaillamment à l'exécution de l'œuvre qui nous est attribuée. C'est pourquoi il est écrit: « Qu'il vous soit fait selon votre foi ». L'ordre adressé à Josué de faire traverser le Jourdain à « tout ce peuple » prouve que le plus grand Josué, Christ Jésus, fait de ses disciples dévoués ses collaborateurs dans l'œuvre du Royaume, et ses cohéritiers. Ces disciples n'ont nul besoin de se montrer craintifs; ils doivent plutôt avoir bon courage pour être capables de résister à l'assaut de l'ennemi, comme l'indique aussi cette exhortation de Dieu à Josué: « Fortifie-toi et prends courage, car c'est toi qui mettras ce peuple en possession du pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner » (Josué 1: 6). Jéhovah a conclu avec Jésus l'alliance du Royaume. A son tour, Jésus traite avec ses disciples une alliance selon laquelle ils auront part à sa domination royale, par la grâce et la volonté divines (Luc 22: 29, 30; version anglaise: *Diaglott).*

[14] La continuation de l'œuvre d'Elisée exige une foi et une assurance plus grandes que l'œuvre d'Elie le réclamait, parce que l'opposition est devenue plus violente. Ce que Dieu dit ensuite à Josué en témoigne: « Fortifie-toi seulement et aie bon courage, en agissant fidèlement selon toute la loi que Moïse, mon serviteur, t'a prescrite; ne t'en détourne ni à droite, ni à gauche, afin de réussir dans tout ce que tu entreprendras. Que ce livre de la loi ne s'éloigne point de ta bouche; médite-le jour et nuit, pour agir fidèlement selon tout ce qui y est écrit; car c'est alors que tu auras du succès dans tes entreprises, c'est alors que tu réussiras. Ne t'ai-je pas donné cet ordre: Fortifie-toi et prends courage? Ne t'effraie point et ne t'épouvante point, car l'Eternel, ton Dieu, est avec toi dans tout ce que tu entreprendras » (Josué 1: 7 à 9).

[15] Le Seigneur ne demande pas à ses fidèles d'accomplir des exploits, mais d'être forts en lui, forts dans la puissance de sa force, d'avoir foi en cette puissance. Ils doivent avoir beaucoup de courage, et pour cela il faut que le doute ne pénètre jamais dans leur cœur, qu'ils soient convaincus que Dieu peut accomplir ce qu'il a promis, qu'il le fera, et que tant qu'ils le servent en obéissant à ses commandements, aucun pouvoir ne pourra les empêcher d'exécuter l'œuvre qu'il leur a transmise. Parce qu'ils possèdent ce courage, ils avancent joyeusement. Ces témoins de Jéhovah sont mis à l'épreuve pendant la période de l'œuvre d'Elisée; ils peuvent donc parfaitement saisir ce qui est dit ici. Ils ont appris et compris qu'ils ont le devoir de sonder la Parole de Dieu et de suivre ses ordres sans réserve, que c'est ainsi seulement qu'ils seront conduits et protégés par l'Eternel. Ils ne doivent pas perdre leur temps à discuter avec les opposants; ils n'ont nul besoin d'écouter les opinions et objections de tous les adversaires. Ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de s'en remettre uniquement au Seigneur. Sachant que sa parole est véridique, ils persévèrent dans leur marche, ce qui est nécessaire, dit Jéhovah, pour qu'ils réussissent dans tout ce qu'ils entreprennent, à l'exemple de Josué. Le peuple consacré doit se nourrir de la Parole divine qui est,

comme Dieu le dit à Josué: « ce livre de la loi ». Il doit sonder ce livre, méditer constamment ses enseignements et les suivre consciencieusement. Le plus grand Josué, Christ Jésus, conduit les siens et les instruit de son temple par son canal. Si les témoins se conforment aux instructions qu'il leur transmet de cette façon, ils ont pour eux cette promesse: « C'est alors que tu auras du succès dans tes entreprises, c'est alors que tu réussiras ». Les collaborateurs du diable attaquent perfidement ces témoins, les menacent sans cesse, les maltraitent et cherchent à appliquer injustement contre eux leurs loi. Ils les forcent à se soumettre à ces lois qui interdisent la propagation du message de Dieu sans autorisation d'une autorité humaine quelconque. Les serviteurs fidèles du Seigneur ne se laisseront cependant détourner de leurs devoirs ni par les menaces, ni par les amendes qu'on leur impose, ni par la flagellation, ni par l'incarcération. Ils pensent en tout temps à la puissance qui les soutient, aux « bras éternels » du Très-Haut et au temps marqué où selon la promesse divine, l'ennemi sera chassé devant eux (Deutéronome 33: 27).

16 L'ordre donné par Jéhovah à Josué et au peuple d'Israël sous-entend que durant la période de l'œuvre d'Elisée il serait à craindre que quelques-uns de ses témoins eussent la tendance à ne pas prendre leur mission au sérieux et à ne participer que dans une faible mesure à la campagne vigoureuse contre les adversaires. C'est exactement ce qui a lieu, comme beaucoup de témoins de Jéhovah peuvent le certifier. Ceux auxquels le zèle fait défaut en ont exhorté d'autres à être moins intransigeants, à ne pas attirer sur leur tête, par leur attitude, les coups des ennemis, tandis que Jéhovah dit à son peuple: « Ne t'ai-je pas donné cet ordre: Fortifie-toi et prends courage? Ne t'effraie point et ne t'épouvante point, car l'Eternel, ton Dieu, est avec toi dans tout ce que tu entreprendras [autre version: partout où tu iras] » (Josué 1: 9).

17 Lorsque les témoins de Jéhovah sont attaqués et persécutés parce qu'ils prêchent l'évangile et transmettent sans crainte aux peuples l'avertissement du Seigneur, lorsque des fonctionnaires leur intiment l'ordre de suspendre leur activité, les fidèles d'entre eux répondent courageusement: Nous devons obéir à Dieu et non aux hommes. Notre Dieu l'a ordonné ainsi et nous voulons accomplir sa volonté.

18 Celui qui s'abstient ou néglige de participer à l'œuvre d'Elisée par crainte des hommes ne peut plaire au Seigneur; on ne peut «avoir du succès » quand on manque de foi et de confiance en lui. Quand on aime vraiment Dieu et son Royaume on n'éprouve de crainte à l'égard de personne; cette vérité est confirmée par les paroles inspirées de l'apôtre: « Tel il est, tels nous sommes aussi dans ce monde: c'est en cela que l'amour est parfait en nous, afin que nous ayons de l'assurance au jour du jugement. La crainte n'est pas dans l'amour, mais l'amour parfait bannit la crainte; car la crainte suppose un châtiment, et celui qui craint n'est pas parfait dans l'amour » (I Jean 4: 17, 18).

19 Le Royaume est venu. Christ Jésus, le Roi, ne connaît pas la défaite; il sera toujours victorieux. L'ennemi cherchera sans cesse à confondre les témoins de Jéhovah, à user de vantardise et de menaces pour les faire maltraiter; mais ce à quoi il sera impuissant, c'est à arrêter l'œuvre du témoignage. En effet, il ne parviendra pas à l'empêcher tant qu'elle ne sera pas terminée et que Dieu ne permettra pas sa fin. Ce que Jéhovah dit à Josué et à tous les Israélites, il le dit aujourd'hui à son peuple fidèle qui tient tête aux adversaires: « Ne t'effraie point et ne t'épouvante point, car l'Eternel, ton Dieu, est avec toi dans tout ce que tu entreprendras ». La lutte bat son plein; les témoins, courageusement, publient les louanges de Jéhovah et se reposent sur ses promesses, sachant bien que ce n'est pas la guerre des hommes, mais celle de Dieu. Les circonstances connues susmentionnées qu'ont vécues beaucoup d'entre eux dans ces dernières années, prouvent aussi que le drame prophétique de l'armée qui passe le Jourdain commença à se réaliser en 1919 et se trouve encore actuellement en voie d'accomplissement.

Le commencement de la réalisation

20 L'incarcération, en 1918, de quelques-uns des serviteurs du Seigneur fit naître la crainte dans l'esprit d'un bon nombre de leurs frères. Au printemps de 1919 ces prisonniers furent relâchés et le peuple de Jéhovah se remit à espérer. Le plus grand Josué, Christ Jésus, leur intima en cette année-là le même ordre que Josué avait adressé aux Israélites. « Josué donna cet ordre aux officiers du peuple: Parcourez le camp, et voici ce que vous commanderez au peuple: Préparez-vous des provisions, car dans trois jours vous passerez ce Jourdain pour aller conquérir le pays dont l'Eternel, votre Dieu, vous donne la possession (Josué 1: 10, 11).

21 Préparer des provisions pour un voyage ou pour une activité constante est chose nécessaire. L'année 1919 vit le début des préparatifs relatifs à la publication d'un périodique et d'autres écrits puis à l'organisation du service. Trois ans plus tard, en 1922, l'organisation terrestre de Dieu était en plein fonctionnement et son activité augmentait sans cesse: l'œuvre de témoignage allait bon train. Pendant cette période de préparation, toutefois, il y avait eu un grand travail à accomplir. La nourriture spirituelle était indispensable, aussi le Seigneur y pourvut-il. Eclairés par la révélation qui leur était faite des desseins de Dieu, ces serviteurs se mirent à exécuter avec une nouvelle ardeur la tâche qui leur était assignée.

22 L'accomplissement de l'image prophétique exigeait que ceux qui avaient obéi fidèlement à Dieu jusqu'à l'avènement du Seigneur dans le temple et obtenu de lui un jugement favorable, continuassent à faire sa volonté en procédant désormais au travail du Royaume. Les « trois jours » nommés par Josué correspondent aux trois années — de 1919 à 1922 — qui réalisaient la prédiction. Les versets douze à dix-huit du livre de Josué, chapitre premier, montrent que l'on ne devait pas laisser les mains se relâcher, que le travail devait au contrai

être fait avec énergie. Les serviteurs dévoués de l'œuvre d'Elie devaient se vouer à l'œuvre d'Elisée. Aucun des membres du « reste » ne pouvait s'abstenir de ce travail. Aucun ne pouvait se reposer sur ses lauriers et dire: « J'ai fait ma part autrefois, que d'autres fassent la leur ». Tous devaient se livrer avec dévouement à la tâche commune. Personne ne pouvait se faire remplacer, ni abandonner sa part à quelqu'un d'autre; chacun était forcé d'agir. Ceux qui cherchèrent à s'esquiver furent mis en garde par ces paroles de Moïse: « Sachez que votre péché vous trouvera » (Nombres 32: 19 à 23; Synodale). Les fidèles entendirent l'ordre de Josué et s'y soumirent. « Ils répondirent à Josué, en disant: Nous ferons tout ce que tu nous as ordonné, et nous irons partout où tu nous enverras » (Josué 1: 16). Ce langage exprime les vrais sentiments de ceux qui se sont consacrés à l'œuvre d'Elisée et qui sont prêts à travailler n'importe où.

23 Pendant cette première étape de l'œuvre d'Elisée, ceux qui aimaient en vérité Dieu et son Royaume répondirent à l'appel pour le service par ces paroles des Israélites à Josué: « Nous t'obéirons entièrement, comme nous avons obéi à Moïse. Veuille seulement l'Eternel, ton Dieu, être avec toi, comme il a été avec Moïse! » (Josué 1: 17).

24 La prophétie sous-entendait que quelques-uns seraient peureux et rebelles. Or, il arriva effectivement qu'un certain nombre de serviteurs tombèrent dans la crainte ou dans l'indifférence et se rebellèrent contre les commandements du Seigneur. A leur sujet il est écrit ceci: «Tout homme qui sera rebelle à ton ordre, et qui n'obéira pas à tout ce que tu lui commanderas, sera puni de mort. Fortifie-toi seulement, et prends courage! » (Josué 1: 18).

25 Ceux qui, au cours de la période d'Elisée, se sont révélés craintifs et indifférents, puis désobéissants, ont été « mis dehors ». Les fidèles n'ont pas eu le temps ni l'envie de se lamenter sur ces infidèles; ils ont plutôt accepté avec joie ce jugement du Seigneur qui les rejetait. Ils se sont dit l'un à l'autre: « Veuille seulement l'Eternel, ton Dieu, être avec toi... Fortifie-toi et prends courage! » Ils s'exhortent encore aujourd'hui par ces paroles qui prédisaient justement que des croyants pleins d'assurance et de courage tiendraient à rester intègres devant Dieu et effectueraient l'œuvre d'Elisée. Ils avaient été dévoués à l'œuvre d'Elie et, entrés dans la période d'Elisée, ils avaient pris à cœur l'œuvre de témoignage. Il leur fut donné d'apprécier la valeur de cette œuvre et de comprendre qu'elle était liée à la justification du nom de Jéhovah. Le Seigneur leur ayant ouvert l'entendement, ils reconnurent que cette justification était annoncée dans les tableaux ou drames prophétiques qu'il leur révélait.

Les espions

26 Ici entre en jeu un acte du drame qui correspond à une nouvelle étape de l'œuvre en cours. Avant que les Israélites entreprissent le passage du Jourdain, Josué dépêcha des hommes ayant mandat d'explorer le pays: « Josué, fils de Nun, fit partir secrètement de Sittim deux espions, en leur disant: Allez, examinez le pays, et en particulier Jéricho. Ils partirent, et ils arrivèrent dans la maison d'une prostituée, qui se nommait Rahab, et ils y couchèrent» (Josué 2: 1). Le nom de ces deux hommes n'est pas indiqué, parce que les individus en eux-mêmes sont sans importance; pourtant il est probable que l'un d'eux était Salmon qui épousa ultérieurement Rahab. La mission dont ils étaient chargés était périlleuse, aussi s'en acquittèrent-ils avec circonspection et en secret. Trente-neuf ans auparavant, Moïse avait déjà envoyé dans ce même pays et aux mêmes fins douze hommes parmi lesquels était Josué. Accomplissant l'image, le plus grand Josué, Christ Jésus, envoya ses représentants, au temps marqué, exécuter l'œuvre qui leur était réservée, comme nous le trouvons écrit: « Sanctifie-les par ta vérité: ta parole est la vérité. Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde. » « Ce n'est pas pour eux seulement que je prie, mais encore pour ceux qui croiront en moi par leur parole » (Jean 17: 17, 18, 20, 21).

27 Les deux émissaires de Josué représentaient tout le peuple d'Israël. Ils voulaient voir l'organisation des ennemis, observer les habitants de Jéricho et des alentours et juger de leur attitude à l'égard des Israélites, car la nouvelle de leur arrivée s'était déjà répandue dans la ville. L'apparition des deux messagers donnait à ces gens l'occasion de leur témoigner soit du bien, soit du mal. Jéhovah n'avait nul besoin de faire explorer le pays avant de faire marcher son peuple contre Jéricho, c'est pourquoi il est manifeste qu'il créait là une image dont d'autres hommes profiteraient un jour. Il suggéra à Josué d'user de prudence et de ne pas tout attendre de lui, Jéhovah. Comme certaines choses tenaient du domaine de la puissance humaine, il était juste que les Israélites s'en acquittassent eux-mêmes. De plus, les deux espions étaient mis à l'épreuve: ils devaient prouver si leur foi était ancrée en Jéhovah, comme avaient dû le faire les douze hommes envoyés dans le pays de Canaan par Moïse.

28 Jéhovah vit dans la ville de Jéricho une femme qui avait foi en lui. Il l'employa à la mise en scène d'un nouvel acte du drame, lui donnant ainsi l'occasion de démontrer sa foi par des œuvres et de lui être agréable, ce qui serait pour elle la garantie du salut lorsque la ville tomberait. A l'heure de la destruction de Sodome, Jéhovah y avait envoyé deux anges par qui il offrait à Lot l'occasion de manifester sa foi et, par suite, la possibilité d'être préservé du désastre (Genèse 18: 16; 19: 1). La réalisation de cet acte de la prophétie se situe, en ce qui concerne les espions et Rahab, dans la période d'après 1918 où les témoins de Jéhovah « sortirent » pour entreprendre l'œuvre que Christ, le grand Josué, leur assignait. Les « deux hommes » de l'image correspondent aux deux classes ou deux groupes de témoins qui sont consacrés à l'œuvre et forment le « reste », c'est-à-dire aux anciens témoins qui survécurent, grâce à leur fermeté, à la période d'Elie et à la persécution de 1919 et dont le Seigneur Jésus fit son « serviteur fidèle et prudent »

(Matthieu 24: 45 à 47), et aux plus jeunes ou nouveaux témoins, ceux qui sont devenus membres de ce « serviteur fidèle et prudent » depuis 1922. Ces deux groupes ont été préfigurés par Naomi et Ruth, puis par Mardochée et Esther.

29 Aux espions, ordre fut donné d'explorer le pays, la ville de Jéricho et ses alentours spécialement. Le nom de Jéricho signifie 1° « suave odeur », sans doute parce que la ville était située dans un endroit où croissaient en abondance des arbustes odoriférants, et« ville des palmiers » (Deutéronome 34: 3) ; 2° « son mois », ce qui peut avoir trait au fait que les habitants de la ville adoraient le dieu de la lune. Ces gens étaient des descendants de Canaan, fils de Cham qui se trouvait sous la malédiction de Noé (Genèse 10: 15, 16; 9: 25, 26). Ils étaient donc cousins de Nimrod (Genèse 10: 6 à 9) et conséquemment adorateurs du diable. La cité de Jéricho possédait de grandes richesses et trafiquait avec Babylone (Josué 6: 24; 7: 21). Elle occupait la contrée qui constitua par la suite la frontière d'Ephraïm, territoire qui fut cependant attribué à la tribu de Benjamin (Josué 18: 21; 16: 7). La description de Jéricho, des conditions qui l'entouraient, de son peuple, montre qu'elle fut une illustration des religionistes du « présent monde mauvais» connus sous le nom collectif de « chrétienté », ceci parce qu'ils pratiquent la soi-disant « religion chrétienne » qui est en réalité le culte du diable. La « chrétienté » cherche par ce culte à se rendre « odorante ». Ses membres se donnent une « agréable odeur » et une « apparence de sagesse » en s'attribuant les merveilleuses et réjouissantes promesses de la Bible qui ne concernent au fond que les vrais disciples de Christ Jésus. La « chrétienté » prétend en outre qu'elle est l'organisation des hommes droits, semblables au palmier (Jérémie 10: 5; Psaume 92: 13), et pourtant elle est aussi retorse qu'un tire-bouchon. Elle a bien une apparence de piété, mais elle renie la puissance de Jéhovah. Elle adore la créature au lieu du Créateur, car elle rend à des hommes l'honneur et la louange qui reviennent au Tout-Puissant et au Seigneur Jésus-Christ. De Jésus lui-même — la source de l'autorité — nous apprenons que la « chrétienté » est le chef-d'œuvre du diable et que, conformément à la sentence prononcée sur elle par Jéhovah, elle sera abaissée, profondément « humiliée » avant d'être anéantie. C'est d'ailleurs ce qu'indique la désignation de « Cananéens ».

30 Jéricho était la première des villes de Canaan que Jéhovah allait livrer entre les mains de Josué, son mandataire, le chef de l'armée d'Israël. Il s'ensuit qu'elle devait être offerte à Jéhovah même comme les prémices de Canaan. Les Israélites pourraient laisser debout d'autres cités, mais Jéricho devait disparaître (Detéronome 6: 10, 11). Ainsi il n'y a pour la « chrétienté » aucune possibilité de subsister; elle aussi doit être réduite au néant. Nombre de textes scripturaux révèlent qu'à Armaguédon le Seigneur l'attaquera premièrement. Ses armées l'anéantiront tout d'abord; elle ne se relèvera plus jamais. Elle doit être « dévouée par interdit », détruite de fond en comble (Lévitique 27: 28, 29).

31 Revenons à la réalisation de cette partie de l'image où il est question des « deux hommes ». Ils représentaient donc les témoins de Jéhovah, ces chrétiens qui « explorent » la Jéricho moderne, la « chrétienté ». L'illustration se réalise en ce que Jéhovah fait connaître à ces témoins, par sa Parole, que l'élément principal de l'organisation de Satan est la religion par laquelle les peuples sont tenus dans l'assujettissement. En sondant les prophéties qui leur sont dévoilées, et en les comparant aux faits historiques ainsi qu'aux événements du temps présent, ils voient qu'elles s'accomplissent et en saisissent le sens. Cette connaissance nouvelle les encourage et affermit leur espérance, de sorte qu'ils peuvent poursuivre leur tâche avec ardeur. Il y a quelques années que le Seigneur commença à éclairer son peuple par *La Tour de Garde,* au sujet de l'organisation de l'ennemi en particulier. En 1921 parut l'article sur Josué 1: 9: « Ayez bon courage! » où « l'organisation du diable » était mentionnée pour la première fois (pages 119 et 120). L'opposition déployée par cette organisation contre le Royaume de Dieu devint plus visible encore lorsque *La Tour de Garde* de juin 1925 publia l'article sur « La naissance de la nation » que le Seigneur révélait aux siens. En 1926 parut le livre *Délivrance* (édition anglaise) par lequel Dieu donna à son peuple des renseignements précis sur l'organisation de Satan, et en 1929 l'ouvrage *Prophétie* (édition anglaise) qui en complétait l'exposé. Depuis ce moment-là, l'œuvre « d'exploration » qu'effectuent les croyants dévoués à Dieu et à son Royaume a sans cesse progressé. D'après l'hébreu, le terme « explorer » signifie textuellement « avancer » dans le domaine de l'observation, des recherches. Durant les années susdites, les témoins de Jéhovah préfigurés par les deux émissaires que Josué envoya en expédition à Jéricho ont fait beaucoup d'observations en servant Dieu. Envoyés au sein de l'organisation terrestre de Satan, ils sont entrés en relation avec les gens, ont pu observer leur attitude à l'égard de Jéhovah, de son Royaume et du Roi, Christ, comme aussi à l'égard du monde d'une part et d'eux-mêmes, les témoins, d'autre part. En jetant un regard rétrospectif sur le chemin que le Seigneur a fait suivre à son peuple pendant les quinze dernières années, nous constatons que Dieu avait annoncé d'avance, par des images prophétiques, cette marche de ses serviteurs dans la voie tracée. Bien qu'ils ne comprissent pas de quoi il s'agissait réellement, ces fidèles se sont mis au travail, avec le secours de Jéhovah et de Christ Jésus, depuis 1919. Ils se confièrent pleinement dans le Seigneur qui les conduisait, sachant que selon sa promesse il ne cesserait d'éclairer leur sentier et de les protéger. Ils ne se préoccupèrent pas du pourquoi de l'œuvre qu'ils accomplissaient, de ce qu'elle signifiait en ce temps-là. Il leur suffisait de savoir qu'étant dirigés par le Seigneur, ils agissaient d'après sa volonté.

Rahab

32 Se conformant à l'ordre de Josué, les deux émissaires partirent pour Jéricho. En y arrivant, ils entrèrent dans la maison d'une prostituée du

nom de Rahab, où ils devaient loger. Il est évident qu'il ne se trouvait là aucune hôtellerie où ils eussent pu demeurer tant que durerait leur mission. Quelles que soient les opinions émises à ce sujet, nous devons reconnaître que Jéhovah conduisit les deux hommes chez Rahab pour créer une image, une scène du drame qui prédisait son dessein. Il n'y a donc aucune raison de blâmer ou critiquer soit ces hommes, soit Rahab, soit quelqu'un d'autre.

33 Rahab avait une mauvaise réputation à cause de sa façon de vivre, et ce fut sûrement pour les envoyés de Josué une épreuve que de passer le seuil de sa maison. Cependant ils obéissaient aux instructions reçues et étaient prêts à aller partout où il faudrait. Les maisons de prostitution étaient sans doute nombreuses dans la ville; mais Dieu les conduisit dans celle qui se trouvait sur la muraille de la ville, chez Rahab, parce qu'il le jugeait bon. Les témoins de Jéhovah ont été mis à l'épreuve quant à leur foi et quant à leur bonne volonté à exécuter leur mission. Ils ont dû montrer s'ils étaient prêts à suivre les instructions du Seigneur, à aller chez les gens les moins considérés du monde, voire dans des endroits mal famés, parce que le message doit parvenir aussi aux classes sociales dont la réputation n'est pas des meilleures. Jésus s'est humilié lui-même et les témoins qui suivent ses traces ne se demandent pas ce qu'il adviendra de leur considération. Jonas fut éprouvé de la même manière lorsqu'il dut porter le message de Dieu à Ninive. En outre, les prostituées ne sont pas toujours responsables de leur conduite. Maintes jeunes filles ont été poussées dans une mauvaise voie et réduites à une condition humiliante par des hommes d'un rang soi-disant plus élevé, des personnages qui se donnaient un air d'honorabilité alors qu'en vérité ils n'étaient rien moins qu'honorables. Bien des femmes tombées dans une telle situation éprouvent un ardent désir de justice, sont beaucoup mieux disposées à entendre le message du Royaume et à y croire que ces religionistes haut placés et à l'apparence pieuse et pure qui, au fond, sont en abomination devant Dieu. Les conducteurs religieux des Juifs, amateurs du faste, vinrent à Jésus pour faire étalage devant lui de leur sagesse et de leur piété. Ils lui demandèrent de par quel droit il agissait et comment il se faisait qu'il opérait parmi le peuple sans en avoir préalablement réclamé l'autorisation en haut lieu. Ces « coqs » lui reprochèrent de se montrer en compagnie des publicains, des pécheurs et des prostituées. Ils se vantaient d'être exceptionnellement bons et respectables, et pourtant Jésus leur dit: « Les publicains et les prostituées vous devanceront dans le royaume de Dieu » (Matthieu 21: 31). La considération dont on peut jouir parmi ses semblables n'a pas de valeur; elle peut même faire tomber celui qui la recherche, tandis que l'approbation du Seigneur est inappréciable.

34 Ainsi qu'on peut le voir, Rahab fut admise dans le tableau prophétique pour démontrer que le commun peuple, les gens qui ne jouissent pas d'une réputation spéciale, sont bien plus vite prêts à croire au Seigneur, à l'accepter en toute sincérité de cœur et à suivre ses traces, que ces hommes distingués entre tous, qui ne songent qu'à obtenir les louanges d'autrui. Les témoins de Jéhovah en font l'expérience: ce sont les petites gens qui acceptent avec le plus d'empressement la vérité du Royaume. Il en était de même du temps de Jésus: la populace l'écoutait avec plaisir, tandis que les hautes classes le rejetaient et le persécutaient, s'imaginant que cette attitude les élèverait dans l'opinion de leurs semblables. Les humains doivent reconnaître qu'ils ont besoin de secours et que ce n'est pas des uns ou des autres qu'ils peuvent le recevoir, mais de Dieu seul par Christ. Ils doivent se rendre compte que cette aide leur est nécessaire, que sans elle ils ne peuvent croire en Dieu et en Jésus-Christ et exercer leur foi. Il faut qu'ils aspirent sincèrement à une condition de justice. Dans le drame, Rahab préfigura exactement ces personnes sincères et d'esprit droit.

35 Le nom de *Rahab* dérive du verbe « s'étendre » et signifie « vaste, large, étendu, spacieux » ou encore « être libre ». En recevant chez elle les espions, Rahab prouva qu'elle était large d'idées, qu'elle ne connaissait pas l'étroitesse du cœur ni n'était une patriote fanatique, une religioniste qui eût cru qu'en saluant un drapeau ou en acclamant certains hommes elle s'assurât des avantages. Sa confession montre que par les choses qu'elle avait apprises, son cœur et son esprit s'étaient élargis, que même elle craignait Dieu. La seconde signification de son nom, « être libre », s'applique fort bien à la classe, préfigurée par elle, des humains libres parce que délivrés des chaînes de la religion qui les avaient longtemps entravés ou retenus captifs. Rahab préfigurait donc dans ce drame ces gens honnêtes et sincères, les hommes de bonne volonté ou Jonadabs qui forment la « grande multitude », sont les « autres brebis » du Seigneur et font partie de la « nation indésirable » (Sophonie 2: 1, version anglaise). « Je marcherai au large [en liberté, hébreu: *rahab*], car je recherche tes ordonnances » (Psaume 119: 45). Les ultra-religionistes, les dévots, disent ordinairement aux personnes ayant la mentalité de Rahab: « Que dira-t-on de vous, si vous ne venez pas à l'église; que pensera-t-on, si vous allez ici et là distribuer des écrits? » A quoi ces personnes répondent: « Nous cherchons à être agréables au Seigneur et ne nous soucions nullement de ce que le monde peut dire de nous. Nous avons abandonné le monde pour obéir à Dieu. »

36 La maison de Rahab se trouvait sur les remparts de Jéricho, ce qui semble indiquer que cette femme ne faisait pas partie de la population distinguée de la ville, qu'elle n'était pas en relation avec elle. La situation de sa demeure sur les remparts allait être un grand danger pour elle lorsque surviendrait la chute de Jéricho et seule la puissance de Dieu pourrait la sauver. Les Jonadabs sont également dans une situation périlleuse. L'écroulement imminent de cette partie de l'organisation de Satan nommée « chrétienté » entraînerait leur perte s'ils n'étaient protégés par le Seigneur. Rahab avait entendu parler du Dieu d'Israël et elle crut en lui. Elle avait dû comprendre qui étaient les deux hommes auxquels elle ouvrait sa maison. L'entretien qu'elle eut ensuite avec eux révèle sa foi. Lorsque dans leurs tournées « d'exploration » au sein de la

« chrétienté » les témoins de Jéhovah rencontrent des hommes de bonne volonté, ces derniers reconnaissent pareillement que ces témoins sont les serviteurs du Très-Haut, dont ils ont entendu parler. Désirant être renseignés sur Dieu et sur ses voies et s'assurer sa protection, ils reçoivent volontiers chez eux ses messagers et font pour eux ce qu'ils peuvent.

On tente de leur nuire

37 Les sentinelles de Jéricho devaient savoir que les Israélites campaient de l'autre côté du Jourdain, juste en face de leur cité, car, lorsque ces deux étrangers parurent dans leurs murs et se dirigèrent vers la maison de Rahab, elles rapportèrent l'événement aux gouvernants: « On dit au roi de Jéricho: Voici, des hommes d'entre les enfants d'Israël sont arrivés ici cette nuit, pour explorer le pays » (Josué 2: 2). Dans leur rôle de dénonciateurs, ces gardes sont une illustration des religionistes de la « chrétienté » qui remplissent les fonctions d'ecclésiastiques et veillent à ce que personne ne pénètre dans leur domaine, ne les dévoile et ne démolisse les barrières qu'ils ont dressées autour des brebis captives. Au lieu d'agir eux-mêmes, de se défendre ouvertement, ces religionistes ont recours aux chefs politiques qu'ils incitent à prendre contre les témoins du Seigneur des mesures destinées à leur nuire. Les nombreuses expériences faites par les témoins dans les pays de la « chrétienté » correspondent exactement à cet acte du drame. Ces religionistes n'ont pas à cœur le bien du peuple; ils servent plutôt leurs propres intérêts. Ils veillent, dans la mesure de leur pouvoir, à ce que les masses soient tenues dans l'ignorance de leurs actes égoïstes. Ils mettent surtout leur zèle à éloigner d'elles les serviteurs du Seigneur et à faire persécuter ces derniers pour la seule raison qu'ils vont partout annoncer la vérité aux gens disposés à l'entendre.

38 Les chefs politiques de la cité intervinrent aussitôt. « Le roi de Jéricho envoya dire à Rahab: Fais sortir de chez toi les hommes qui sont entrés dans ta maison; car c'est pour explorer tout le pays qu'ils sont venus » (Josué 2: 3). Les ecclésiastiques qui sont les chefs de la religion espèrent aujourd'hui amener les autorités politiques assez loin pour que les Jonadabs soient contraints à livrer les témoins de Jéhovah, à les accuser devant les tribunaux. Ils comptent ainsi pouvoir nuire davantage aux témoins. En contrevenant à l'ordre de la police, Rahab s'exposait au péril, parce que cet ordre émanait des hauts fonctionnaires qui, à leur tour, suivaient les avis des prêtres. On l'accuserait d'avoir accueilli des ennemis. Mais elle avait assurément compris que si elle livrait les émissaires d'Israël aux mains des archers, la chute de Jéricho n'en surviendrait pas moins et qu'elle mourrait avec le peuple; que si, au contraire, elle les protégeait après les avoir reçus chez elle, elle démontrerait qu'elle avait foi en Jéhovah Dieu et attendait de lui le secours. En les introduisant dans sa maison, elle avait agi comme les hommes dont Jésus a dit qu'ils lui avaient fait du bien: « J'étais étranger, et vous m'avez recueilli », par amour pour le nom de Dieu et à cause de leur bonne volonté à son égard (Matthieu 25: 34, 35).

39 Les Jonadabs, les « autres brebis », manifestent leur foi en Jéhovah et en Christ Jésus comme Rahab prouva qu'elle croyait au Tout-Puissant. « La femme prit les deux hommes, et les cacha; et elle dit: Il est vrai que ces hommes sont arrivés chez moi, mais je ne savais pas d'où ils étaient » (Josué 2: 4). Elle estimait la faveur de Dieu à une beaucoup plus haute valeur que la faveur du roi de Jéricho. Elle montra qu'elle craignait Dieu et non des hommes. Son attitude fut approuvée par Jéhovah, ainsi que nous le dit l'Ecriture: « Rahab la prostituée ne fut-elle pas également justifiée par les œuvres, lorsqu'elle reçut les messagers et qu'elle les fit partir par un autre chemin? » (Jacques 2: 25). Sa foi fut agréable à l'Eternel qui, pour cette raison, la considéra comme juste (Hébreux 11: 31). Ceci prouve que la foi en Dieu est la première des conditions à remplir pour être protégé.

40 Des commentateurs religieux ont critiqué ce que la Parole de Dieu dit de Rahab, objectant que les bons usages et l'obéissance aux lois du pays exigeaient qu'elle dévoilât la chose aux policiers du roi, même si la mort des deux hommes devait s'ensuivre. Ils ont démontré par là ou bien qu'ils ne comprenaient pas les enseignements scripturaux, ou bien qu'ils étaient égoïstes et soulevaient cet argument pour se donner l'apparence de prédicateurs moralistes, de défenseurs des lois, et se faire une bonne réputation. Ils ne se sont pas souciés de ce que Dieu dit à ce sujet. Si Rahab avait suivi la voie tracée par les religionistes, elle aurait prouvé qu'elle était égoïste et désirait sauver sa tête même au prix de la vie des deux représentants de Jéhovah; mais au lieu d'agir ainsi, elle s'en remit à la puissance du Très-Haut. Elle ne voulut pas trahir ceux qui lui apportaient une bonne nouvelle et un conseil précieux. Pareillement, les membres de la « grande multitude » refusent de trahir les messagers du Seigneur, de les livrer à l'ennemi et de porter préjudice à l'œuvre de témoignage du Royaume. En effet, les vrais Jonadabs montrent par leurs actes qu'ils ont foi en Dieu parce qu'ils ont reconnu que tout ce qu'il permet concourt au bien de ceux qui l'aiment. En conséquence, ils s'abandonnent à lui, persuadés que ce qu'ils peuvent faire pour ses témoins, c'est au Seigneur lui-même qu'ils le font. Ces humains fidèles sont regardés par le monde comme des imposteurs et pourtant ils sont véridiques à l'égard de Dieu et de la cause de la justice (II Corinthiens 6: 8).

41 La nuit était descendue sur Jéricho, car Rahab parle de l'heure où devait se fermer la porte de la ville. Elle refusa d'offrir son concours aux ennemis de Dieu, et les Jonadabs ne veulent pas non plus prêter main-forte aux persécuteurs des témoins de Jéhovah. Rahab usa de son intelligence pour faciliter l'évasion de ses hôtes; aussi donna-t-elle aux archers du roi un renseignement qui devait les éloigner de la bonne piste (verset 5). Ayant prévu que ces policiers perquisitionneraient dans sa maison, elle les laissa entrer sans autre et leur parla après avoir mis les deux hommes en lieu sûr. « Elle les avait fait monter sur le toit, et les avait cachés

sous des tiges de lin qu'elle avait arrangées sur le toit » (Josué 2: 6). En ce pays-là, le toit des maison est plat et forme une terrasse, et comme la maison de Rahab se trouvait sur les murs de la ville, son toit était hors de la vue des gardes du poste et des gens des autres maisons. Cette femme n'était pas une oisive puisqu'elle avait fait provision de lin et l'avait étendu sur sa terrasse (ce lin dont elle se servit pour accomplir une bonne action). « Qui peut trouver une femme vertueuse? Elle a bien plus de valeur que les perles. Elle se procure de la laine et du lin, et travaille d'une main joyeuse. La grâce est trompeuse, et la beauté est vaine; la femme qui craint Dieu est celle qui sera louée » (Proverbes 31: 10, 13, 30).

42 Les membres de la « grande multitude », de même, ne sont pas des gens oisifs. Leur labeur produit ses fruits. Il est possible qu'aux yeux du monde ils paraissent aussi impurs et discrédités qu'une prostituée, mais ils n'en apprécient pas moins leur privilège de servir Jéhovah, c'est pourquoi ils se hâtent de travailler tandis qu'ils le peuvent et le font avec joie (Apocalypse 7: 15).

43 Les Jonadabs qui aiment la justice voient que les témoins du Seigneur suivent la bonne voie, et en prévision des difficultés qui menacent ces derniers parce qu'ils publient fidèlement le message divin, ils prennent leurs dispositions pour leur protection. Ils ne négligent rien pour défendre les intérêts des témoins. Les expériences des témoins dans ce domaine appuient absolument cette assertion. En adoptant cette ligne de conduite, les Jonadabs jouissent de la faveur du Seigneur; cela ressort de ce qui survint pour Rahab et aussi de ce que Jonathan fit pour David poursuivi par ses ennemis. Pour empêcher les oppresseurs d'atteindre David, Jonathan recourut à la ruse et leur fit perdre sa trace; il l'aida à leur échapper. En venant au secours des hommes de l'armée de Dieu pour qu'ils pussent s'enfuir, Rahab rendit également un service à l'organisation divine. Dans ces deux circonstances, les Jonadabs sont préfigurés comme prouvant qu'ils croient fermement au Tout-Puissant et au Seigneur Jésus-Christ en soutenant les proclamateurs dévoués, hommes et femmes, qui transmettent à leurs semblables le message de Jéhovah.

44 Quand la gent policière de Jéricho eut entendu Rahab, elle se mit sans retard à la poursuite des deux Israélites dans le but manifeste de leur faire du mal. Depuis que le Seigneur a commencé le rassemblement de ses « autres brebis », les conducteurs de la religion excitent contre ses témoins les autorités policières et la garde aux matraques. Ceci étant posé, quelle voie les Jonadabs doivent-ils prendre pour agir droitement et être agréables à Dieu ? Ce point est-il illustré dans le drame prophétique que nous examinons ?

(A suivre)

(W. T. du 1er février 1939.)

Fête commémorative

(L'article ci-dessous traite de la fête commémorative qui sera célébrée le 4 avril. Dans les groupes où il n'y a pas de frère compétent pour prononcer la petite allocution qui doit précéder la participation aux symboles, l'article sera lu aux assistants. Puisque rompre le pain et boire le vin représentent l'un et l'autre la mort de Jésus, on fera bien de servir les deux symboles ensemble et non séparément.)

JESUS célébra la Pâque avec ses disciples, en l'an 33, selon l'ordre de Jéhovah. Ce fut la dernière Pâque.

Jésus savait que bientôt il serait mis à mort; il savait aussi qu'avant cet événement il devait instruire ses disciples du dessein de son Père et, par eux, tous les hommes qui auraient un jour la même précieuse foi; c'est pourquoi il procéda comme cela nous est rapporté: « Pendant qu'ils mangeaient [la Pâque] Jésus prit du pain; et, après avoir rendu grâces, il le rompit, et le donna aux disciples, en disant: Prenez, mangez, ceci est mon corps. Il prit ensuite une coupe; et, après avoir rendu grâces, il la leur donna, en disant: Buvez-en tous; car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés » (Matthieu 26: 26 à 28). L'institution de ce mémorial par le Seigneur Jésus eut lieu immédiatement après qu'il eut mangé la dernière Pâque; et c'est cette fête anniversaire de sa mort que ses disciples ont ordre de célébrer chaque année. L'alliance de la loi, qui comprenait la Pâque annuelle, avait été conclue en Egypte avec Moïse pour chef ou pour médiateur. La nouvelle alliance (Jérémie 31: 31 à 34) fut établie par Jéhovah avec Christ Jésus sur cette terre, que préfigurait l'Egypte, et elle fut rendue efficace ou valide par le sang du Seigneur Jésus. C'est la raison qui fit qu'à ses disciples le Seigneur dit à propos du vin de la coupe qui représentait son sang: « Ceci est mon sang, le sang de l'alliance . . . Buvez-en tous » (Matthieu 26: 27, 28).

Dans l'Evangile de Jean, au chapitre 6, verset 53, nous trouvons ces paroles de Jésus: « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'avez point la vie en vous-mêmes ». Il parlait là du « petit troupeau », de ses « brebis » (Luc 12: 32) qui deviennent membres de la famille royale des fils. En d'autres termes, ce sont les engendrés de l'esprit inclus dans la nouvelle alliance qui doivent manger le pain et boire le sang. Tous les humains qui obtiendront un jour la vie sur la terre ne doivent-ils cependant pas 'manger le pain' ? — Non, car il n'est réservé qu'aux fils spirituels de manger le pain et boire le sang. Pour avoir la vie sur le degré terrestre, chacun devra croire au sang que Christ Jésus versa pour le pardon des péchés et exercer sa foi; mais en instituant la fête commémorative, le Seigneur ne convia que ses seuls disciples à être rompus avec lui, morts avec lui, et à partager ainsi avec lui et sa mort et sa résurrection. Cette invitation est restée jusqu'ici le privilège exclusif de ses consacrés et engendrés. Considérons attentivement que Jésus « prit du pain », et qu'après avoir rendu grâces, « il le rompit » et donna ce pain rompu à ses disciples qui le mangèrent. Cet acte de rompre a une énorme importance et ne doit pas passer inaperçu. Etre rompu ou brisé est une question vitale pour tous ceux qui participent avec Christ Jésus à son Royaume. Cela signifie qu'ils doivent être membres de

son corps (I Corinthiens 12: 12 à 18, 27) et qu'ils doivent être rompus avec lui, qu'ils doivent donc mourir avec lui pour pouvoir partager la gloire de son Royaume (I Corinthiens 11: 23, 24).

On conviendra que les paroles de Jésus signifient: « Ce pain représente mon corps. » Le pain n'était qu'un symbole et le fait qu'il le rompit indiquait ce qu'il adviendrait des membres de son corps. Le « fruit de la vigne », le vin, était le symbole de sa vie, de son sang qui serait bientôt versé; et il dit à ses disciples: « Buvez-en tous » ou 'buvez tout'. Cette prescription sous-entendait évidemment que les créatures qui seraient unies à lui dans sa maison devraient auparavant être rompues et mourir, en un mot, partager avec lui sa mort.

L'apôtre, inspiré du saint-esprit, confirme pleinement cette interprétation des paroles de Jésus: que les membres du corps ont part aux souffrances et à la mort de la Tête. « La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas la communion [la participation] au sang de Christ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion au corps de Christ? Puisqu'il y a un seul pain, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps; car nous participons tous à un même pain » (I Corinthiens 10: 16, 17).

Manger le pain, se l'approprier, ne procure pas la justification qui donne le droit à la vie (Romains 5: 1, 9). Les paroles du Seigneur ne signifient pas non plus que tous devraient manger le pain et seraient conservés en vie par sa chair. Chacun doit déjà être justifié pour pouvoir être admis dans le corps, pour faire partie du pain. Jésus prit le pain sans levain, le rompit et dit à ses disciples: « Ceci est mon corps », ou, en substance: 'Vous devez manger, vous devez manger avec moi pour devenir participants de moi, pour souffrir avec moi, et comme ce pain que vous me voyez rompre représente le corps ou les membres de Christ, tous ensemble ces membres doivent être brisés.' On ne doit rompre le pain ou le corps et boire le sang qu'après avoir été justifié et engendré de l'esprit; par conséquent, il n'y a que ceux qui le sont qui s'approprient à juste titre les symboles.

La justification n'est pas le résultat de l'acte de rompre le corps et boire le sang, puisqu'elle doit venir avant l'acte de rompre le pain et boire le vin. Jésus n'offrit pas à tout le monde le pain et le vin, mais seulement aux hommes qui avaient prouvé qu'ils étaient fidèles (Luc 22: 28 à 30). Il s'ensuit donc que les justifiés, engendrés de l'esprit et candidats au Royaume sont seuls autorisés à prendre les symboles. La volonté de Jéhovah est que 144 000 membres de son corps soient unis à lui dans son œuvre de Justificateur. Ces membres constituent ensemble un corps ou une maison royale de fils de Dieu (Apocalypse 14: 1 à 4). Chacun d'eux doit, comme Jésus, être soumis à de sévères épreuves, à la souffrance et à la mort qui sont les préliminaires de l'admission dans la gloire du Seigneur. Jésus poursuivit alors ses enseignements à ses apôtres, au sujet de la coupe. Le vin de la coupe figurait son sang, et ses paroles signifient ceci: 'Ce vin est une image de mon sang qui ratifie la nouvelle alliance conclue par mon Père avec moi, et qui est également le prix de la rédemption de la race humaine'. Jésus n'ignorait pas que d'après les termes de la loi de Jéhovah celui qui buvait du sang était passible de mort (Genèse 9: 4; Lévitique 17: 10). Il engagea donc ses disciples à accomplir un acte qui les conduirait à la mort, les invitant à partager sa mort à lui; de là ses paroles: « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi, et je demeure en lui » (Jean 6: 56). On ne peut d'aucune autre manière être admis dans le *Christ*. Il n'y a que ceux qui sont reçus dans *le Christ*, et en sont devenus les membres, qui sont rompus avec Christ Jésus et livrent leur vie avec lui.

Celui qui se consacre sans réserve à la volonté de Dieu symbolise sa consécration ou en donne un témoignage manifeste en passant par le baptême de l'eau. Ce baptême, toutefois, ne l'incorpore pas dans le corps du Christ, puisque avant d'être baptisé en la mort sacrificatoire de Christ Jésus, il doit déjà s'être consacré et avoir obtenu la justification (veuillez lire Romains 6: 3 à 5). Il n'y a que les créatures auxquelles l'appel céleste a été adressé qui participent à la mort sacrificatoire de Christ Jésus. Les engendrés de l'esprit seulement — le « petit troupeau » des brebis du Seigneur — sont prêts à partager cette mort ainsi que la gloire qui suivra; aussi sont-ils les seuls à avoir le droit de s'assimiler les symboles du repas du Seigneur.

L'apôtre écrivait: « Christ, notre Pâque, a été immolé pour nous. C'est pourquoi célébrons la fête » (I Corinthiens 5: 7; version d'*Ostervald)*. Il parlait à ses frères, aux hommes faisant partie de la même classe que lui (I Corinthiens 1: 1, 2), de la classe spirituelle. Un Jonadab n'est pas dans le Christ (II Rois 10: 15 à 23); et n'étant pas dans le Christ, il ne peut pas non plus participer à la mort et à la résurrection de Christ. Il ne convient par conséquent pas qu'il prenne en lui les symboles du souper.

« Jusqu'à ce qu'il vienne »

« Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne » (I Corinthiens 11: 26). Celui qui mange et boit les symboles avec compréhension et discernement, partant, à juste titre, montre qu'il reconnaît le but de la mort de Christ Jésus et son privilège de souffrir et mourir avec lui et, finalement, de vivre et régner avec lui dans sa gloire. Christ Jésus est maintenant dans le temple (Malachie 3: 1 à 3); cependant les vrais chrétiens qui sont encore dans le monde fêtent le souper commémoratif de la juste manière et doivent continuer à le faire jusqu'à ce qu'ils soient « changés, en un instant, en un clin d'œil », jusqu'au moment où ils abandonneront leur organisme terrestre et recevront du Seigneur un corps spirituel (I Corinthiens 15: 50 à 54). Il leur est recommandé de fêter cet anniversaire pour témoigner de leur relation avec Dieu et avec Christ Jésus, et s'ils manquaient de le faire, ce serait de leur part une triste négligence. On peut donc dire avec raison que « jusqu'à ce qu'il vienne » signifie: jusqu'à ce que le dernier membre du corps ait terminé sa course terrestre et ait passé de sa condition d'homme à la nature spirituelle. Seuls les chrétiens qui sont avec le Seigneur dans des rapports semblables à ceux des apôtres, peuvent être admis dans l'alliance du Royaume (voir Luc 22: 28 à 30). Il s'ensuit qu'il n'y a que ceux qui sont en Christ et qui partagent sa mort qui auront part à sa royauté.

Pour s'approprier à bon droit, et par conséquent dignement, les symboles du repas commémoratif, il faut, avons-nous vu, avoir été préalablement justifié et engendré de l'esprit et, de plus, avoir été admis dans le temple et oint. Les Jonadabs, quoique s'étant consacrés à Dieu pour exécuter sa volonté, n'ont pas été engendrés de l'esprit; ils ne sont pas justifiés. Leur espérance n'est pas le ciel, mais bien la vie éternelle sur la terre. Ils ont trouvé un refuge dans l'organisation divine administrée par Christ, où ils doivent demeurer jusqu'à ce que soit passé le jour de la colère du Tout-Puissant en continuant de rechercher la justice et l'humilité. Etant des 'étrangers dans le camp' (Exode 20: 10) qui sont dévoués à Dieu et à Christ, ils ont aussi l'obligation de participer à la proclamation du nom et du

Royaume de Dieu, de la domination de Christ. Puisqu'ils ne peuvent point partager la mort du Seigneur Jésus, ni sa résurrection, il ne convient nullement, il serait même déplacé qu'ils prissent le pain et le vin symboliques. Comme ils se trouvent sous la protection de l'organisation de Dieu, ils sont les compagnons des oints et doivent servir avec eux en mettant leur force à accomplir ce que leurs mains trouvent à faire. Les preuves bibliques ainsi que les événements montrent que ces Jonadabs, membres de la « grande multitude » (Apocalypse 7: 9 à 17) sont en train d'être rassemblés par le Seigneur, qu'en vertu de leur condition et parce qu'ils reconnaissent que le jour du salut et de la délivrance est venu, ils ne cessent de célébrer les louanges de Dieu et de Christ Jésus, le Roi. Ils rendent hommage au Roi de gloire, Christ Jésus, et le servent avec joie.

Les saintes Ecritures établissent donc irréfutablement que le Seigneur Jésus-Christ institua la fête de la commémoration de sa mort et ordonna qu'elle devait être célébrée *seulement par les chrétiens engendrés de son esprit et baptisés en le corps spirituel de Christ;* de plus, que ces fils spirituels manqueraient à leur devoir et négligeraient leur privilège s'ils ne célébraient pas cet anniversaire, une fois tous les ans. Pour 1939, la date exacte de la solennité tombe sur le 4 avril, après six heures du soir. Les divers groupes du peuple oint, dans le monde entier, se réuniront à l'heure dite pour prendre le repas du Seigneur. Il serait juste et bon que les Jonadabs assistassent à cette assemblée; ils pourront observer ce qui s'y passera et leur appréciation du rapport qui unit les oints d'une part, et la « grande multitude » d'autre part, à Jéhovah et à Christ, ne pourra qu'en être augmentée. Pour eux aussi, ce temps est un temps de joie, parce qu'ils reconnaissent l'importance du fait que le jour de la délivrance est venu.

En gardant à l'esprit ces paroles inspirées de l'apôtre — « Christ, notre Pâque, a été immolée. ... C'est pourquoi célébrons la fête » — on comprend aisément que seuls les membres du petit troupeau ou de la classe à laquelle appartenait l'apôtre lui-même, ont le droit de prendre les symboles du souper commémoratif, et que les Jonadabs, les membres de la « grande multitude » ne sont conséquemment pas autorisés à le faire. S'ils mangeaient le pain et buvaient de la coupe, ils se nuiraient à eux-mêmes (I Corinthiens 11: 27 à 31).

En 1918, le Seigneur Jésus parut dans son temple pour le jugement, et il commença par juger les consacrés de Dieu, les engendrés de l'esprit (Malachie 3: 1 à 3). Ceux qu'il approuva furent admis dans le temple. Ce n'est donc pas avec affliction mais avec joie que depuis là ses véritables disciples mangent le pain et boivent la coupe symboliques, car le Chef de la maison, le Seigneur, est auprès d'eux (Matthieu 26: 29).

La vigne produit le vin qui représente, depuis le retour du Seigneur, « la joie du Seigneur ». Toute la troupe du temple se réjouit aujourd'hui dans le Seigneur, ce qui est symbolisé par le vin de la coupe que ses membres boivent avec lui « à nouveau ». Ils proclament les louanges de Jéhovah, leur Père. « Dans son temple, chacun parle de sa magnificence » (Psaume 29: 9; version anglaise).

(W. T. du 15 mars 1939.)

Textes et Commentaires

29 Mars

« Les fils de Moab et les fils d'Ammon, et avec eux des Maonites, marchèrent contre Josaphat pour lui faire la guerre » (II Chroniques 20: 1).

Il y avait là une conspiration en vue de faire la guerre au peuple d'Israël et de le détruire. Aujourd'hui les témoins de Jéhovah prennent fait et cause pour Jéhovah et pour son Royaume avec Christ pour Souverain, et sont aveugles à l'égard de tout le reste, aussi refusent- ils d'attribuer le « Heil! », la délivrance, aux politiciens, d'encenser des hommes et de saluer des drapeaux; et cela, joint à leur attitude envers la Société des Nations et aux révélations qu'ils font sur le Haut Clergé romain et ses tentatives de domination mondiale, met en fureur tous les partis de l'organisation de Satan. Il s'ensuit que ces diverses puissances: celles du commerce, de la politique et de la religion, ressentent le besoin de sympathiser les unes avec les autres et de mener ensemble leurs intrigues contre ces témoins, de donner libre cours à leur inimitié, et c'est ainsi qu'elles se sont unies pour persécuter les hommes qui représentent le Seigneur sur cette terre et pour les détruire. T 1/9/38.

30 Mars

« Je t'en conjure ... prêche la parole » (II Timothée 4: 1, 2).

Le « reste » oint qui est aussi dans le temple est désigné, par esprit de simplification, sous le titre de « La Société ». On n'entend pas par là la *Tour de Garde, Société de Bibles et de Tracts* comme corporation organisée pour satisfaire à des exigences légales. « La Société », selon l'expression en usage, c'est le peuple de Dieu qui, sur la terre, est étroitement uni, dûment organisé, et qui exécute l'œuvre de témoignage au nom de Jéhovah Dieu, conformément à sa volonté, ce « témoignage de Jésus-Christ » lui ayant été transmis. Les membres de ce peuple sont tous enfants de Dieu, mis au monde par son organisation, Sion. Les épîtres de l'apôtre Paul à Timothée et à Tite, ayant trait aux « derniers jours », concernent la Société; et les choses que Timothée et Tite eurent à accomplir dans l'administration qui leur était confiée sont celles que règle la Société sous la conduite du Seigneur, présent dans le temple. T 1/8/38.

31 Mars

« C'est là qu'il y aura ... des grincements de dents, quand vous verrez Abraham, Isaac et Jacob, et tous les prophètes, dans le royaume de Dieu, et que vous serez jetés dehors. Il en viendra de l'orient et de l'occident, du nord et du midi; et ils se mettront à table dans le royaume de Dieu » (Luc 13: 28, 29).

Au jour actuel du jugement, les « autres brebis », la future « grande multitude », entendent la vérité et viennent à Jéhovah. Les religionistes apprennent qu'Abraham, Isaac, Jacob et tous les prophètes seront membres du Royaume tandis qu'eux en seront exclus; ils en deviennent furieux et grincent des dents contre les témoins du Seigneur. Le jugement sera un fait accompli lorsqu'Armaguédon en sera à son point culminant, et à ce moment-là il n'existera plus de religionistes à blâmer. Il s'ensuit donc qu'au présent, au temps précédant Armaguédon, cette terrible fustigation du clergé a lieu, et quand l'œuvre de témoignage ordonnée par le Seigneur sera terminée, c'en sera fait à tout jamais des religionistes. T 1/5/38.

1er Avril

« Lève-toi, va à Ninive, la grande ville, et crie contre elle! car sa méchanceté est montée jusqu'à moi » (Jonas 1: 2).

Jonas reçut l'ordre particulier de se rendre dans la ville païenne, non-juive, et d'y mettre en garde la population contre le désastre qui allait fondre sur elle; il devait le faire afin que les hommes qui se repentiraient trouvassent un lieu de protection et de refuge. Cela annonçait l'existence future des témoins qui, au jour de Jéhovah, seraient délégués dans le monde pour y remplir la mission que nous connaissons, savoir: prévenir du danger les gens bien disposés à l'égard de la vérité, leur faire connaître le lieu de refuge et la grande multitude à laquelle ils pourront se réunir. Par la mission de Jonas, il allait être prouvé qu'un peuple même païen ferait preuve de plus de foi, après avoir ouï la vérité, que les Israélites n'en avaient montré; que ce peuple se livrerait à la repentance et chercherait le chemin de la justice, même sur l'avis ou à la prédication d'un étranger qui, de plus, était Juif. Les gens de Ninive, en effet, témoignèrent de plus de foi que les Juifs. De nos jours, bon nombre de Jonadabs ont plus de confiance dans la vérité que beaucoup d'hommes influents supposés appartenir à la classe du «serviteur». T 15/3/38.

2 Avril

« Prenez aussi le casque du salut, et l'épée de l'Esprit, qui est la parole de Dieu » (Ephésiens 6: 17).

Nos armes sont la Parole du Dieu tout-puissant, l'épée de l'esprit qui, brandie par son armée enthousiaste, doit abattre les diffamateurs dissimulés derrière leur forteresse de mensonges. Nous ne combattons pas contre des hommes. Il ne nous est pas permis d'infliger des blessures corporelles à une créature humaine, quelle qu'elle soit, et nous ne le faisons pas. Nous n'avons de mauvais sentiments à l'égard de personne. Nous ne luttons pas pour causer du dommage à autrui, mais pour faire du bien au nom de Dieu. La guerre que nous menons, poussés par le seul désintéressement, et sur l'ordre du Tout-Puissant, est sainte et juste. Nous la menons avec énergie contre le système de friponnerie le plus surprenant qui ait été conçu, et contre les chevaliers d'industrie qui opèrent contre les autres humains. Seul, l'esprit du Dieu omnipotent qui agit par sa Parole pourra abattre ce système de religion dévastateur. T 1/3/38.

3 Avril

« De même Christ, qui s'est offert une seule fois pour porter les péchés de plusieurs » (Hébreux 9: 28).

Son droit à la vie humaine était exactement le prix équivalent requis et constituait par conséquent la rançon des descendants d'Adam; et en présentant devant le trône de la grâce son droit de vivre en qualité de créature humaine comme offrande pour le péché, il devint en vertu du rachat le possesseur de la race d'Adam. La rançon était le prix requis exact que fournissait la vie humaine parfaite de Jésus-Christ. L'« offrande pour le péché » est le payement de la rançon, du prix de rachat du pécheur. Il est écrit: « Sans effusion de sang il n'y a pas de pardon » (Hébreux 9: 22). L'homme Christ Jésus avait versé son sang, sa vie, et son droit à la vie humaine était représenté dans ce sang. Une fois ressuscité, le divin Jésus présenta donc au ciel la rançon et la paya devant le trône de la justice. Il racheta par là les descendants d'Adam. T 15/7/38.

4 Avril

Commémoration après 6 h. du soir

« Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne » (I Corinthiens 11: 26).

Celui qui mange et boit les symboles avec compréhension et discernement, partant, à juste titre, montre qu'il reconnaît le but de la mort de Christ Jésus et son privilège de souffrir et mourir avec lui et, finalement, de vivre et régner avec lui dans sa gloire. Christ Jésus est maintenant dans le temple; cependant les vrais chrétiens qui sont encore dans le monde fêtent le souper commémoratif de la juste manière et doivent continuer à le faire jusqu'à ce qu'ils soient transformés, jusqu'à l'instant où ils abandonneront leur organisme terrestre et recevront du Seigneur un corps spirituel. Il leur est recommandé de fêter cet anniversaire pour témoigner de leur relation avec Dieu et avec Christ Jésus, et s'ils manquaient de le faire, ce serait de leur part une triste négligence. On peut donc dire avec raison que « jusqu'à ce qu'il vienne » signifie: jusqu'à ce que le dernier membre du corps ait terminé sa course terrestre et ait passé de sa condition d'homme à la nature spirituelle. T 1/4/38.

5 Avril

« Il y a un temps pour tout, un temps pour toute chose sous les cieux: Un temps pour naître » (Ecclésiaste 3: 1).

Existe-t-il des preuves bibliques du fait que nous vivons au temps où s'exerce le discernement spirituel et où l'adoption des fils spirituels ou royaux est près de son terme ou n'est plus l'œuvre générale du Seigneur? Oui; et c'est cet autre fait que les prophéties et les figures qui s'y rapportent et qui ont trait aux « autres brebis », ont été dévoilées par le Seigneur à son peuple et que ce dernier les comprend. Le « reste » spirituel en saisit la signification, conformément à la manière reconnue et éprouvée dont Jéhovah révèle ses prophéties, méthode qui consiste à n'accorder le discernement que lorsque les prophéties ou les images sont réalisées ou tout au moins en voie d'accomplissement. C'est pourquoi la révélation de la réalisation des prophéties et de leur signification est la preuve que le temps de l'adoption des fils spirituels ou royaux est presque passé. Le fait que leur entendement fut ouvert au sujet de la « grande multitude » doit être une preuve marquant le temps où le rassemblement des «autres brebis» avait commencé ou commençait. T 1/6/38.

6 Avril

« Voici, le Philistin de Gath, nommé Goliath, ... hors des rangs des Philistins. Il tint les mêmes discours .... et David les entendit » (I Samuel 17: 23).

Comme elle constate que le monstre « la déification de l'Etat » peut être un instrument utile dans la main de ceux qui parviennent à le maîtriser, la Hiérarchie adopte une tactique semblable, use d'artifices du même genre et met en branle toute une machinerie destinée à imposer le salut au drapeau, le bâillon appelé prescriptions concernant la « sécurité de l'Etat », les mesures relatives à « l'unité de la nation » et d'autres méthodes arbitraires. Tout cela fait de l'Etat ou du gouvernement national un « dieu », un puissant dominateur au pouvoir suprême. Dans le but d'opprimer et même d'anéantir les témoins de Jéhovah, la Hiérarchie et d'autres religionistes font cause commune chaque fois qu'ils le jugent bon, avec cette monstruosité la «déification de l'Etat». Elle est mise en avant comme instrument de choix propre à effrayer les défenseurs de la cause de Jéhovah et de son Royaume, à annuler leurs efforts et à favoriser les intérêts égoïstes des ennemis de Dieu. T 15/11/38.

7 Avril

« Qu'ils sachent que Dieu règne sur Jacob, jusqu'aux extrémités de la terre! » (Psaume 59: 14).

Le Royaume est réellement venu, le Roi exerce ses fonctions; et ce fait étant vrai, il n'y a plus aucune raison pour les groupes du peuple de Dieu de conserver le mode démocratique d'administration et de voter pour ou contre les fidèles présentés pour le service de l'assemblée. Depuis la venue du Seigneur Jésus et

1918 a eu lieu une réorganisation parmi les serviteurs de Jéhovah; mais les consacrés s'en rendirent compte seulement quelque temps après que le changement fut un fait accompli. Le grand Autocrate, le Chef de la théocratie, a seul le droit de choisir les membres du corps de Christ et de les placer dans le corps selon son bon plaisir, et il le fait par l'intermédiaire de son haut Fonctionnaire Christ Jésus. Il n'a par conséquent pas fondé les dits « saints ordres », n'a pas institué de classe particulière, supérieure, comme celle des ecclésiastiques. En Sion, tous sont égaux, et « un seul est leur Maître [instructeur] qui est Christ » (Matthieu 23: 8). T 15/8/38.

8 Avril

« . . . chez lesquels tu n'as pas permis à Israël d'entrer quand il venait du pays d'Egypte, — car il s'est détourné d'eux et ne les a pas détruits » (II Chron. 20: 10).

Les témoins de Jéhovah, en aucun temps, n'ont été chargés par le Seigneur de détruire littéralement ceux qui composent les éléments visibles de l'organisation de Satan. Ils ont été suffisamment instruits sur le fait que la vengeance appartient à Jéhovah, que c'est lui qui rendra à chacun ce qui lui est dû; en conséquence, leur œuvre n'a rien à voir avec l'emploi d'armes charnelles. C'est pourquoi les témoins ne se sont jamais faits les avocats des révolutions, ni ne s'en sont mêlés, de même qu'ils n'ont jamais eu affaire avec une tentative quelconque de renversement des institutions de ce monde. Ils n'ont encouragé personne à le faire. Leur devoir consiste uniquement à renseigner leur prochain sur le dessein de Dieu d'exterminer Satan et ses acolytes et, par là, à en avertir les hommes qui sont de bonne volonté envers Dieu, afin qu'ils puissent se réfugier dans l'organisation du Seigneur, l'unique lieu de la sécurité. Jéhovah laisse subsister les institutions malfaisantes de ce monde jusqu'au jour où il fera sentir sa puissance. T 15/9/38.

9 Avril

« Ils firent tous deux alliance devant l'Eternel; et David resta dans la forêt, et Jonathan s'en alla chez lui » (I Samuel 23: 18).

Jonathan traita avec David une alliance pour la vie, en vertu de laquelle la maison ou descendance de Jonathan serait soustraite à la juste rétribution qui ne manquerait pas de frapper la maison de Saül à cause de la persécution contre David, le roi oint de l'Eternel. Il nous est montré là que même si quelques-uns des Jonadabs sont mis à mort avant ou pendant la bataille d'Armaguédon, bon nombre de ces « autres brebis » du Seigneur seront cependant épargnées et survivront à la tourmente, et que l'Exécuteur des décrets divins n'interviendra pas contre elles. Cette prophétie expose qu'un certain nombre d'humains — beaucoup, probablement — conserveront la vie. Celui qui est soumis au Seigneur, qui persévère dans la pratique de la justice et dans la recherche de l'humilité, a l'espoir d'être préservé de la mort; toutefois, s'il meurt fidèle, le Seigneur ne tardera pas à le ressusciter. T 1/12/38.

10 Avril

« Ainsi vous parle l'Eternel: Ne craignez point et ne vous effrayez point devant cette multitude nombreuse » (II Chroniques 20: 15).

Quelles que fussent les paroles de réconfort que pût offrir au peuple de Dieu une créature terrestre, elles seraient impuissantes à lui donner assurance et espoir. Il lui faut un message de Jéhovah; or, Jéhovah n'abandonne jamais son peuple. C'est pourquoi le Seigneur Jésus, dans le temple, lui transmet ce message par son canal terrestre, en cette heure périlleuse. Si l'approche de l'ennemi qui menace de destruction le peuple de Dieu était une manifestation du déplaisir de Dieu envers son peuple, celui-ci aurait tout lieu d'être effrayé; mais les fidèles se souviennent de l'assurance qu'il leur donne par ces paroles: « Qu'il vous soit fait selon votre foi. » Le présent n'est pas un temps où l'on doit craindre hommes ou démons. En ce qui concerne le Seigneur et son organisation, il ne peut y avoir qu'une issue. Pourquoi son peuple ne doit-il pas s'effrayer à la vue de ses ennemis? La réponse du trône du Très-Haut est celle-ci: « Cette guerre n'est pas la vôtre, mais celle de Dieu. » T 1/10/38.

11 Avril

« Les méchants se tournent [hébreu: choub] vers le séjour des morts, toutes les nations qui oublient Dieu » (Psaume 9: 18).

Les « boucs » sont éloignés de Dieu et envoyés dans la destruction. « Mes ennemis reculent [hébreu: *choub*]; ils chancellent, ils périssent devant ta face » (verset 3). A Armaguédon, la présence de Jéhovah sera manifestée par son Maréchal, Christ Jésus; et les ennemis engagés dans la lutte avec lui seront vaincus, et ils périront. « Tu châties les nations, tu détruis le méchant, tu effaces leur nom pour toujours et à perpétuité » (verset 6). C'est la description de la fin des méchants dont le souvenir disparaît avec eux, comme l'indique aussi le verset 7: « Plus d'ennemis! des ruines éternelles! Des villes que tu as renversées! Leur souvenir est anéanti. » Tous les hommes ne trouveront pas un refuge au jour de la détresse, mais seulement les opprimés qui recherchent l'humilité et la justice. T 1/1/39.

12 Avril

« Je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité écoute ma voix » (Jean 18: 37).

Celui qui « est de la vérité », qui l'observe et lui obéit, entend la voix du Seigneur et marche sur ses traces. Il a pour devoir de rendre témoignage de la vérité, de Dieu et de son Royaume. Christ Jésus est le Chef et la pierre angulaire de l'organisation capitale divine, des nouveaux cieux. Les membres de son corps ont aussi été introduits dans cette maison spirituelle en qualité de « pierres vivantes », édifiées en elle, afin qu'ils présentassent à Dieu et à Christ une offrande agréable — leur service raisonnable. Tous, ils doivent devenir semblables à Christ, leur Chef. Tous, ils doivent, à son exemple, endurer les maux dont le diable les accable, car ils doivent apprendre l'obéissance et rester soumis et fidèles à Dieu et à Christ sous ces conditions difficiles. Ayant été pris du monde pour être ses disciples, ils ont à exécuter ses ordres, et celui qui refuse ou qui néglige de le faire est destiné à la destruction (Actes 3: 23). L'obéissance n'est pas une chose dont on peut s'acquitter quand cela plaît seulement; elle est ordonnée, elle doit être exercée. T 15/I/39.

13 Avril

« Et ils furent battus. Les fils d'Ammon et de Moab se jetèrent sur les habitants de la montagne de Séir pour les dévouer par interdit et les exterminer » (II Chroniques 20: 22, 23).

L'élément extrémiste de la politique et de la finance qui, en ce moment, est associé avec les religionistes et les chevaliers d'industrie de la religion, se tournera contre ces alliés et les réduira au néant. Il est ainsi établi qu'à l'aube d'Armaguédon l'organisation de Satan sera divisée contre elle-même. Il est possible qu'à ce moment-là certains religionistes tentent de s'enfuir dans un déguisement, mais le déguisement ne servira à rien lorsque le Seigneur dirigera les événements du combat final. La justification du nom de Jéhovah est en jeu, et quels que soient les subterfuges qu'emploient les religionistes, le grand Chef Jésus-Christ ne s'y laissera pas prendre. Comme par le passé, le Seigneur manœuvre les forces ennemies qui se lancent dans une impasse d'où elles ne sortiront plus. Le Seigneur veillera à l'anéantissement réciproque des serviteurs du diable. T 15/10/38.

14 Avril

« Quiconque parlera contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir » (Matthieu 12: 32).

Les saintes Ecritures enseignent-elles qu'il n'y a que les engendrés de l'esprit qui peuvent encourir la peine de la destruction éternelle, de la « seconde mort » ? Celui qui rejette sciemment le Seigneur et son Royaume pèche certainement contre la lumière. Or, en péchant contre la lumière, il pèche contre l'esprit de Dieu qui fait briller la lumière pour que les hommes puissent trouver le chemin du salut. Et s'il devait être ramené à la vie sous le règne de Christ, y aurait-il une raison quelconque d'espérer qu'il accepterait le sacrifice de la rançon et se soumettrait aux lois de Dieu? Il est probable que non. La Parole de Dieu n'offre aucune espérance de salut aux conducteurs de la religion qui s'opposent de propos délibéré au Royaume, ni aux adeptes de leurs institutions qui, eux aussi, résistent au Roi. T 15/2/39.

15 Avril

« Saül dit: Que Dieu me traite dans toute sa rigueur, si tu ne meurs pas, Jonathan! Le peuple dit à Saül: Quoi! Jonathan mourrait, lui qui a opéré cette grande délivrance en Israël! Loin de là! » (I Sam. 14: 44, 45).

Le fait que Jonathan était beaucoup plus âgé que David éveille cette pensée que dans l'image il représente durant un certain temps des hommes qui servirent Dieu avant la venue de Christ Jésus, le grand David, les hommes de jadis qui, dans leur fidélité, laissèrent leur vie en témoignage pour Dieu et pour son Royaume à venir. Ces hommes qui rendirent témoignage de Jéhovah avant la venue de Christ Jésus eurent également leur vie menacée par des ennemis semblables à Saül, et ils maintinrent leur intégrité dans ces circonstances périlleuses. Jonathan semble représenter ainsi les martyrs de la foi qui précédèrent le jour du Seigneur Jésus et qu'au temps fixé le Seigneur établira princes sur toute la terre. T 1/11/38.

16 Avril

« Dis . . . toutes les paroles que je t'ordonne de leur dire: n'en retranche pas un mot » (Jérémie 26: 2).

Jérémie ne demanda à aucun des gouvernants l'autorisation d'aller par la ville et d'y proclamer son message; Dieu en avait ordonné la transmission, et il n'appartenait à aucun des pouvoirs existants de permettre ou de défendre que son commandement soit exécuté. Des circonstances analogues se présentent aujourd'hui. Le message diffusé par les témoins et leurs compagnons ne jouit d'aucune popularité auprès du clergé, de la Hiérarchie romaine tout spécialement. Les adorateurs de Dieu n'en sont cependant pas effrayés; ils n'ont pas honte de remplir la mission dont ils sont chargés et ne font pas de concessions en permettant, par exemple, que leur message soit censuré, en cherchant à obtenir de certains hommes un droit de proclamation. Dieu a déterminé que cela devait se faire, et lorsque les lois des hommes sont contraires à celle de Dieu, ils n'hésitent pas à suivre la loi divine, quoi qu'il puisse en résulter, quoi que ce soit que le Seigneur permette. T 1/3/38,

17 Avril

« Prenez-moi, et jetez-moi dans la mer, et la mer se calmera envers vous; car je sais que c'est moi qui attire sur vous cette grande tempête » (Jonas 1: 12).

Jonas était prêt à mettre sa vie à la disposition de Jéhovah, et si sa mort dans les flots pouvait procurer le salut à l'équipage, il l'acceptait. Il montra l'esprit de Christ Jésus se laissant mener sans résistance au supplice, afin que d'autres fussent sauvés. Son attitude est un exemple, une règle, pour les témoins qui doivent, même au risque de perdre la vie, continuer à servir Jéhovah, en transmettant au monde son message, en mettant à la portée des humains une possibilité d salut. Il faut qu'il les mettent en garde contre tout tentative visant à détourner les serviteurs du Seigneu de l'observance rigoureuse de ses commandement qu'ils les encouragent à prendre le chemin de la dé livrance et de la sécurité en qualité d'hommes de bonn volonté envers Dieu, et qu'ils leur montrent que c n'est possible que s'ils s'associent à la fidèle troup des témoins pour pratiquer les ordonnances de Dieu T 15/4/38.

18 Avril

« Afin que . . . la grâce régnât par la justice pour vie éternelle, par Jésus-Christ, notre Seigneur » (Romains 5: 21).

A ses disciples Jésus dit: « Je suis le chemin, vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. Il n'existe pas d'autre moyen d'obtenir la vie. Le se chemin de réconciliation de l'homme avec Dieu c Jésus-Christ et l'homme doit pratiquer la foi et l'obéi sance. Abraham et d'autres croyants cités dans l'épît aux Hébreux, chapitre 11, crurent en la promesse Dieu d'envoyer le Messie qui serait le Sauveur et Souverain du monde; ils tournèrent leurs regards leur cœur vers son Royaume et refusèrent de se mêl au monde mauvais. A cause de leur foi, ils fure considérés comme justes; cependant ils ne reçure pas encore la vie, parce que Jésus-Christ devait t d'abord racheter la race par son sang et, ensuite, p céder à sa libération de la manière voulue de Di T 1/4/38.

19 Avril

« C'est par la foi que Moïse . . . avait les y fixés sur la rémunération » (Hébreux 11: 24, 26).

Quand le consacré se voua-t-il sans réserve au S gneur, et que comprit-il ensuite, guidé par l'esprit Dieu, au sujet de la perspective qui s'ouvrait devant l S'il entrevit les choses célestes et apprécia son gr privilège d'être mort avec Christ Jésus pour vivre suite à jamais avec lui en esprit, et s'il entra à service joyeusement et sous les conditions posée possède là un témoignage de l'esprit. Son cœur se tourna-t-il des choses de la terre pour s'attacher choses célestes? On ne peut guère rester indiffér à l'égard d'une récompense placée devant soi; et l que l'on reconnaît que cette récompense consist être un jour au ciel avec Christ, et qu'on se m suivre le Seigneur, partout où il va, si l'on a été ap à la vocation céleste, on se rend compte de l'événem et on l'apprécie; c'est pourquoi l'on a aussi le té gnage de l'esprit indiquant qu'on est cohéritie Christ Jésus en espérance. T 1/6/38.

20 Avril

« Cela déplut fort à Jonas, et il fut irrité. L'E répondit: Fais-tu bien de t'irriter? » (Jonas 4: 1, 4).

Jésus dit aux mécontents semblables à Jonas: tu de mauvais œil que je sois bon? » Le Seigneur duit son œuvre comme il lui plaît; ceux qui l'ai en sont heureux et mettent leur joie à se soum à sa volonté. Il ne convient à aucune créature de tiquer Jéhovah parce qu'il témoigne sa miséri à qui il veut faire du bien. Des hommes avaient sou une date à laquelle Dieu bouleverserait la Niniv tuelle; peut-il y avoir un motif de contrariété l'acte de Dieu qui ne confirma pas leur prédi mais qui ajourna cette destruction pour que d'a humains pussent entendre la vérité et se déclarer le Seigneur? Les protestations chagrines et l'i tion sont-elles justifiées? Assurément non. Le serviteur est heureux de se ranger aux décisio son maître. T 1/5/38.